

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ABONNEMENT:
Canada et Etats-Unis: \$1.00 par an.
Union postale: \$1.50
Le numéro: 2 sous

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c pour une insertion. 5c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour contrats à long terme.

60me ANNEE—No 8

ARMAND BOISSEAU, N. P., Rédacteur en chef.

SAINT-HYACINTHE, SAMEDI, 27 AVRIL 1918

L'EFFORT MILITAIRE AMERICAIN

I.—L'ARMEE

Après une année de guerre, le gouvernement des Etats-Unis a rendus publics, certains renseignements qui nous donnent une idée de la colossale entreprise de nos voisins, quand ils ont résolu de prendre part à la guerre européenne. Pour aujourd'hui, je voudrais mettre devant les lecteurs du *Courrier*, les données qui nous sont fournies sur l'armée américaine, me réservant pour plus tard de traiter d'autres points sur la participation de nos nouveaux alliés.

Le 6 avril 1917, l'armée américaine comptait 9,524 officiers et 202,510 soldats, elle a aujourd'hui, un effectif de 123,801 officiers et 1,528,924 troupiers. Le premier contingent fut débarqué en France 88 jours après la déclaration de la guerre; 100 jours après, il recevait le baptême de feu, dans la première ligne de tranchées; 309 jours après, on confiait aux Sammies, le secteur de Toul à partir du saillant de Saint-Michel. Il y a quelque temps, lorsque les Alliés, pour résister à l'offensive allemande, choisissaient Foch comme généralissime du front français, le télégraphe nous apprenait que le général Pershing avait offert 100,000 soldats américains pour lutter de concert avec les Tommies anglais et les Poilus de France.

En 12 mois, les Etats-Unis ont enrôlé 1,500,000 de soldats et ils sont devenus une nation guerrière. Ce résultat est dû à deux causes principales: le patriotisme de la population et le travail de l'administration dans tous les départements.

La loi du Service Militaire demandait à tous ceux qui n'étaient pas exemptés, de se présenter devant les bureaux d'enregistrement: 10,000,000 répondirent à l'appel et furent enregistrés devant 4,000 tribunaux. Après que chacun de ceux qui avaient été appelés eut été classifié, il reçut du gouvernement l'ordre de se présenter pour être tiré au sort. Le traitement fut égal pour tout le monde et il n'y eut ni fanatisme, ni injustice, ni passe-droit. Les dépenses de la mise en opération de cette loi furent de \$10,000,000 et chaque soldat accepté par l'Etat, fit encourir un déboursé de \$4.93 par tête.

Toute la population mâle des Etats-Unis a noblement fait son devoir et elle a affirmé hautement son patriotisme.

Voyons maintenant ce qu'a fait et ce que fait encore le gouvernement américain, et je crois pouvoir dire à l'avance, que les lecteurs du *Courrier*, seront émerveillés.

Quinze jours après la déclaration de guerre à l'Allemagne, le gouvernement accordait des contrats pour équiper de 1,000,000 d'hommes et le cahier des charges pour le matériel comprenait un total de 8,700,000 items.

En neuf mois de temps, le directeur-général des chemins de fer militaires, avait donné des commandes évaluées à \$142,000,000, avec un tonnage global de 1,700,000 tonnes de fournitures pour voies ferrées. Le General Engineer Depot avait émané 9,500 commandes pour du matériel évalué à \$202,000,000.

Avant la guerre, l'Ordonnance dépensait \$13,000,000 par année pour l'armée, ce département dépense aujourd'hui ce même montant par jour. La chose n'est pas surprenante quand on réalise que l'armée en formation est répartie en 32 camps d'entraînement comptant de 20,000 à 30,000 soldats chacun. Il a fallu procéder rapidement à la fabrication et à la distribution de tout ce qui constitue l'équipement de l'armée dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie et l'aviation.

La mise en campagne d'une division exige les fusils, les revolvers, les baïonnettes, les poignards, les casques, les masques à gaz, les bandouillères, les havre-sacs, les ceintures à cartouches, les mitrailleuses pesantes, les fusils automatiques, les canons contre les avions, l'artillerie lourde, les howitzers, les mortiers, les bombes, les grenades, les signaux lumineux et autres pièces pyrotechniques. Il faut aussi pourvoir à l'approvisionnement des mitrailleuses et des lance-torpilles pour l'aviation. Lorsque cette division est rendue sur la ligne de feu, il faut que l'administration surveille le transport et la distribution ininterrompue de toutes les munitions nécessaires. Pour se faire une idée de la difficulté de ce dernier problème, nous n'avons qu'à songer à cette constatation: à chaque offensive, les canons et les mortiers crachent une moyenne de 500,000 obus par 24 heures et l'armée américaine est à 3,000 milles de sa base d'approvisionnement.

Après 10 mois de guerre, les Etats-Unis produisaient par jour, 50% des pièces d'artillerie produites par la France. Dès le mois de mars 1918, le gouvernement américain avait tellement intensifié sa fabrication de fusils, qu'il en avait suffisamment pour se rendre à la fin de la guerre. C'est ainsi que les compagnies privées manufacturaient jusqu'à 11,550 fusils chacune par semaine.

Immédiatement la fabrication des fusils fut suspendue et on se mit à l'œuvre avec une activité fiévreuse pour manufacturer des mitrailleuses. A la date du 7 mars 1918, le gouvernement avait déjà reçu des contracteurs, 45,000 mitrailleuses.

Quant aux cartouches et aux munitions de guerre, la fabrication en a toujours été supérieure aux Etats-Unis à celle de la France et de l'Angleterre et au cours du mois de février 1918, le gouvernement recevait comme production globale pour le mois, le total de 125,000,000 de rondes.

Si laissant de côté, la question de l'équipement des troupes, vous envisagez le transport par terre, par chemins de fer et par bateaux, vous vous rendez promptement compte des difficultés et de la solution qui y a été donnée victorieusement.

Le transport par les routes aux camps d'entraînement sur ce continent et sur le champ de bataille en Europe, requiert une énorme accumulation de bicyclettes, de motocyclettes, de tracteurs et d'automobiles de toutes sortes. Les compagnies livrent actuellement tous les mois 1,000 camions d'une capacité de trois à cinq tonnes; ces livraisons vont bientôt augmenter à 1,000 camions par semaine. En juin 1917, l'armée américaine avait à sa disposition 16,300 camions, ce nombre a été augmenté de 36,709 en quelques mois et ceci n'est que le commencement du programme que le gouvernement s'est tracé.

Le transport par voies ferrées sur ce continent à nécessité l'utilisation du réseau de 220 compagnies différentes, couvrant 250,000 milles du territoire; grâce à ces chemins de fer, le gouvernement a pu prendre 2,107,000 soldats de leurs demeures, les conduire aux camps en préparation ou aux quais d'embarquement avec un seul accoïto jusqu'au 31 décembre 1917, époque à laquelle l'administration s'est emparée de tous les chemins de fer aux Etats-Unis.

Pour pouvoir conduire en Europe, les soldats américains, leur équipement, leurs munitions et l'accumulation de nourriture nécessaire, les Etats-Unis ont employé 12,000 navires et le Bureau Naval qui, en temps de paix dépensait \$30,000,000 par année en dépense 20 fois plus, soit \$600,000,000.

Si vous arrivez maintenant à la question de la nourriture de l'armée américaine, vous restez confondus devant l'énormité du problème que les autorités ont à résoudre.

L'armée américaine doit avoir tous les jours les articles suivants:

Boeuf	1,500,000 lbs
Bacon	225,000 "
Jambon	210,000 "
Boeuf en conserve	30,000 "
Mouton	5,000 "

Elle doit de plus avoir chaque jour 14,000 lbs de saumon en conserve, avec un approvisionnement de morue séchée et de poisson mariné. Les légumes pour un jour comprennent 135,000 boîtes de tomates, 36,000 boîtes de blé d'Inde, 26,000 boîtes de pois, 225,000 boîtes de confitures, 7,500 boîtes de pêches, 2,200 boîtes de chocolat, 4,750 bouteilles de cornichons, et 3,000 bouteilles de sauce aux tomates.

Pour la nourrir, il faut abattre chaque jour 3,000 têtes de bétail et un nombre proportionnel de moutons et de cochons. Pour transporter aux ports d'embarquement, la nourriture de l'armée pour une seule journée, il faut 135 chars de fret et pour transporter seulement les conserves consommées en un jour, il faut avoir 10 chars de fret. Pour surveiller l'achat, l'abattage, l'emballage, le transport et la distribution automatique de cette énorme quantité de vivres, le gouvernement a nommé une organisation spéciale: elle porte le nom de Division de Subsistance.

Par son travail incessant et par la coordination des efforts de tout son personnel, cette division de subsistance a assuré la régularité de l'approvisionnement de l'armée américaine.

Les experts reconnaissent que le soldat américain est le soldat le mieux nourri, le mieux armé et le mieux équipé dans les armées du monde.

L.-J. GAUTHIER.

AMES-HOLDEN-McCREADY

Cette maison qui est universellement connue au Canada et dont les succès vont toujours grandissants a eu des débuts bien humbles et bien modestes. Elle fut fondée en 1853 dans la cité de Montréal avec un capital de \$15,000 et elle était alors connue sous les noms et raison sociale de "Childs, Scholes et Ames." Elle remplaçait l'ancienne maison de "Brown & Childs."

Les trois associés ayant mis un capital égal de \$5,000 chacun, se partageaient l'ouvrage. M. Childs était le teneur de livres, M. Ames était le voyageur et le vendeur, quant à M. Scholes il surveillait la manufacture. C'est à Monsieur Scholes que nous devons la formation de la compagnie Canadian Rubber qui fait tant d'honneur à la cité de Montréal. A titre de réminiscence je tiens à ajouter que M. Scholes était autrefois le propriétaire de l'immense terrain sur lequel a été bâti le "Linton Apartment," rue Sherbrooke, à Montréal. Tout le monde se rappelle que la défunte banque "Sovereign" avait fait des avances de \$1,900,000 pour cette construction et que ceci fut une des causes de sa déconfiture.

Mais revenons à notre sujet.

M. Ames qui fut le père de sir Herbert Ames, aujourd'hui député fédéral pour la division St-Antoine, était, comme je l'ai dit, le voyageur de la maison. Dès que ses échantillons étaient prêts, il partait pour aller de paroisse en paroisse, le long de la ligne du Grand Tronc et il y écoulait les marchandises de la maison, jusqu'à ce qu'il fut averti par ses associés qu'il avait épuisé les chaussures qui pouvaient être manufacturées. Il revenait alors à Montréal pour travailler dans la manufacture, jusqu'à ce que la maison eût recommencé à produire de nouveau.

L'entente la plus parfaite, la coopération la plus amicale, le travail incessant, la stricte économie, l'honorabilité des transactions, tous ces éléments réunis obtinrent un succès complet pour les trois associés qui consacrèrent leurs efforts persévérants à l'édification de leur maison.

Vers 1864, Childs mourut et Scholes se retira de la maison. Ames continua les affaires en s'associant M. Millard, et cette société connue sous le nom de Ames Millard & Co., réussit à maintenir le commerce en en augmentant le chiffre d'affaires.

En 1871, J. C. Holden, de Brockville, Ont., se rendit acquéreur des intérêts de Millard et c'est alors que fut fondée la Maison Ames Holden & Co., qui dura jusqu'en 1894. A cette époque la maison fut constituée en compagnie à fonds social, sous le nom de "Ames Holden Company of Montreal Limited," et grâce au nouveau capital souscrit par les actionnaires, le champ d'action de la maison fut considérablement agrandi.

C'est en 1903 que la compagnie s'installa à Saint-Hyacinthe dans le local qu'elle occupe encore aujourd'hui. Dès le début, la manufacture de Saint-Hyacinthe fut exploitée de façon à assurer la plus grande production possible. Elle fut pour notre ville une source de richesse et de prospérité, et comme le chiffre de ses opérations, allait toujours en augmentant la compagnie a dernièrement agrandi sa manufacture.

Dans le même temps on la "Ames Holden Company of Montreal Limited," s'implantait à Saint-Hyacinthe, elle ouvrait des entrepôts à Winnipeg, Victoria, Toronto, St. John, N. B., Calgary, Edmonton, elle couvrait ainsi tout le pays, ce qui lui permettait d'écouler avantageusement les produits de son industrie florissante.

En 1906, la compagnie subit une nouvelle transformation et elle changea son nom en celui de "Ames Holden Limited." Sous l'empire de sa nouvelle charte et sous la poussée de son nouveau bureau de direction, la maison fut transportée dans le spacieux édifice, coin des rues du Palais et des Inspecteurs. C'est à cet endroit que la compagnie tient encore son bureau et sa principale manufacture. C'est en 1913 que s'opéra l'amalgamation de la maison Ames Holden Limited, avec la James McCreedy Company Limited pour fusionner leurs intérêts et promouvoir le développement intensif des deux fabriques sous une même organisation. Cette fusion en réduisant les dépenses d'administration, permettait une expansion considérable dans la fabrication des chaussures. La maison McCreedy fondée en 1870 s'était développée régulièrement jusqu'en 1902 époque à laquelle elle s'installa dans Delorimier, en une manufacture des plus modernes et des mieux outillées. En 1906, la McCreedy avait absorbé la maison Congdon de Winnipeg et de ce fait elle avait acquis son droit d'entrer dans toutes les provinces de l'Ouest où elle eut toujours un commerce des plus payants.

Aujourd'hui la Ames Holden McCreedy fait affaires dans toutes les provinces du Dominion, c'est une institution qui fait honneur au Canada.

Quant à nous de Saint-Hyacinthe, je crois être l'interprète du sentiment de toute la population en disant que nous sommes fiers d'avoir cette industrie chez nous. La maison a toujours traité ses employés avec justice et avec une largeur de vues vraiment remarquable. L'esprit qui anima la maison dans ses débuts, semble avoir incrusté dans l'âme de directeurs actuels, la même tolérance que celle qui illustra les fondateurs de l'entreprise. Je connais beaucoup de détails sur l'excessive bonté qui marqua toujours la vie de M. Scholes, sur la rectitude de M. Childs, sur la franchise bonhomie de M. Evan Fisher Ames. Tout en déroulant devant mes concitoyens, la longue série de péripéties qui ont entouré l'écllosion et le développement d'une compagnie qui fait tant de bien à Saint-Hyacinthe, je veux en terminant donner un témoignage ému de mon admiration pour les fondateurs de cette œuvre. Tout ce que je demande, c'est que les continuateurs de cette entreprise se laissent toujours guider par la justice, la tolérance et le fair play, qui ont été les qualités maîtresses de ceux qui les ont précédés.

L.-J. GAUTHIER.

...GRAINS DE SEL...

Une machine nouvelle sera bientôt mise sur le marché: la taxeuse "Té-dé-bé." C'est fait comme une machine à gomme; c'est aussi haut que large

et ça a la tête craquée, juste assez pour laisser passer un trento sous.

Malgré vous, la Bell Téléphoné va en installer une auprès de votre appareil, et, chaque fois que vous appellerez quelqu'un, l'opératrice vous dira d'une voix suave "M., mettez trente sous dans l'Té-dé-bé."

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES

L'HONORABLE JACQUES BUREAU

L'élection du 17 décembre 1917, était destinée à assurer l'annihilation du parti libéral comme unité de combat. Sous le fallacieux prétexte d'unifier toutes les énergies du Canada pour assurer la continuation de la guerre Sir Robert Borden avait réussi à faire entrer dans son cabinet, les lutteurs libéraux. Messieurs Carvell, Calder, Sifton, Crear, A.-K. McLean, Guthrie avaient accepté des porte-feuilles dans le gouvernement. Monsieur Pugsley avait été nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick alors que Messieurs Georges-P. Graham et E. McDonald avaient décidé de ne pas être candidats. Seul de tous les soldats de l'avant-garde, l'honorable Frank Oliver était resté fidèle à son chef et le soir de l'élection, il était élu par le vote civil. Le gouvernement avait cependant la satisfaction d'apprendre subitement que grâce aux votes des soldats d'outre-mer, l'indomptable Frank Oliver était disparu de la scène parlementaire. Laurier n'avait plus pour le seconder que la députation de la province de Québec et le gouvernement allait avoir beau jeu dans sa lutte avec une poignée de Canadiens-français, la plupart sans aucune expérience parlementaire.

Quoique le gouvernement Borden eût une majorité de 70 voix, la convocation du Parlement fut retardée jusqu'aux derniers jours de mars. Dès l'ouverture des Chambres, Laurier assigna à chacun de ses lieutenants, le poste qu'il était chargé de défendre et à l'honorable Jacques Bureau fut confié le périlleux honneur de préparer, de surveiller et de diriger la discussion sur chacune des questions soumises à l'attention de la Chambre des Communes.

Cette charge épuisante, qui dans le dernier Parlement, était supportée par Pugsley, Graham, Oliver, Carvell, McDonald, Turriff et Pardee, c'est un seul homme qui le porte, car Jacques Bureau a accepté la tâche que son chef lui avait assignée.

Depuis le commencement de la session, à chaque séance Jacques Bureau est à son poste. Le premier rendu il part le dernier. Il n'y a pas une question qui soit amenée sans qu'elle soit discutée, analysée. Qu'il s'agisse de lois de guerre, de questions financières, de questions ouvrières, de questions légales, Jacques Bureau est debout à son siège. Il promène la lumière de son esprit subtil dans tous les recoins de l'administration.

Il est parfaitement à son aise pour discuter tous les sujets; la marine, les pêcheries, les chemins de fer, le département du travail, les mines, rien ne lui échappe.

La somme de travail qu'il s'impose durant les séances, excite l'admiration de tous ses collègues. Les services qu'il rend au parti libéral sont incalculables. La préparation de chaque réunion de la Chambre des Communes, nécessite des recherches qui prennent une partie de ses nuits.

Malgré la tâche épuisante qui lui est imposée, Jacques Bureau est resté l'agréable compagnon dont la parole aimable est toujours réconfortante. Je ne veux pas faire de comparaisons, elles sont toujours odieuses, mais je tiens à déclarer que parmi toute la députation, personne n'est plus populaire que Jacques Bureau.

Ceci est surtout vrai des nouveaux députés. La procédure parlementaire offre des complications nombreuses et les jeunes députés sont heureux de recourir à la vaste expérience du député de Trois-Rivières. Le mécanisme enchevêtré du rouage n'a pas de secrets pour Jacques Bureau. Depuis 18 ans il siège à la Chambre, et il a été pendant 7 ans à la tête d'un département et rien ne l'embarrasse. D'un mot il donne le conseil qui fera éviter l'écueil, et le débutant se sentant protégé et dirigé, se lance sans crainte à l'assaut.

Tout le monde s'accorde à dire que la députation nouvelle au Parlement comprend des hommes d'un talent supérieur du côté de l'opposition et ils sont nombreux ceux qui ont déjà fait leur marque. Mais pour que ces jeunes gens donnent la pleine mesure de leurs capacités, il faut que quelqu'un les dirige et il faut que l'exemple du travail leur soit fourni par les anciens.

L'élection du 17 décembre 1917, en faisant disparaître les premiers lieutenants libéraux, a fourni des possibilités étonnantes à ceux qui veulent travailler. L'avancement peut être rapide parmi les nouveaux venus. Mais pour que les jeunes députés puissent profiter des opportunités qui leur sont offertes, il faut qu'ils se sentent soutenus par les anciens.

La famille libérale est unie comme elle ne l'a jamais été et l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'union qui resserre nos rangs, c'est le député de Trois-Rivières.

Il est l'intermédiaire entre le vieux chef et la députation, comme il est le trait-d'union entre les députés anglais et les députés canadiens-français.

L'admiration profonde qu'il a pour Laurier, lui donne l'énergie d'accomplir sans faiblesse, la lourde tâche qu'il a assumée. Son caractère jovial et son expérience des choses de la vie lui font comprendre et pardonner les ardeurs intempestives d'une jeunesse turbulente. Il est comme un frère aîné, il comprend les faiblesses humaines et il sait fermer les yeux avec indulgence sur les écarts de langage, sachant qu'ils sont le plus souvent, le fait de l'irréflexion.

Sa bonne humeur proverbiale, les ressources de son intelligence, les qualités de son cœur entraînent avec lui la députation libérale, dans ses attaques continuelles contre la forteresse unioniste.

Son entraînement légal, son expérience parlementaire et surtout la facilité et l'élégance avec lesquelles il manie la langue anglaise, font de Jacques Bureau un joueur précieux pour l'opposition.

Son insistance à exiger des explications, force les ministres trop réticents à entreprendre les cachettes ministérielles, pour nous laisser apercevoir les dessous d'une législation et d'une administration qui doivent être sans cesse améliorées.

Tel est en résumé la personnalité de l'honorable Jacques Bureau. En enfant ces quelques notes au *Courrier*, j'ai fait mon devoir en faisant connaître aux lecteurs de ce journal, la valeur d'un des plus forts champions de la cause populaire. J'ai voulu que les Rouges de Saint-Hyacinthe apprécient, à sa juste valeur, le dévouement inlassable et le travail acharné que l'honorable Jacques Bureau donne au libéralisme au Canada.

OGLA.

Supposons que vous désirez parler à Madrid. Vous direz: Hallo, central, donnez-moi donc Madrid. Une voix argentine va vous répondre: "Mettez trente sous dans l'Té-dé-bé." En homme galant, vous vous exécutez, et vous entendez sonner: ding, ding, ding. Là, votre trento sous s'en va au téléphone central. Quand il y est rendu, vous entendez un bruit sourd qui a l'air de dire "Bing"; mais c'est pas fini; le trento sous repart et vous entendez, pendant quelques secondes un grondement sinistre rr rr rr rr rr; puis tout d'un coup

"Bang." Là, c'est l'bout, le trento sous tombe dans le coffre municipal, où le greffier et les employés se précipitent sur lui, pour le donner aux créanciers qui attendent à la porte. Quand tout ça est fini, vous avez Madrid. Hallo, Madrid, c'est-il vrai que vous avez encore en stock de l'instruction obligatoire?

Madrid: Oui, il m'en reste un peu, mais j'ai bien de la misère à m'en démancher. Combien vous en faut-il?

Vous répondez: C'est pas pour en avoir, c'était rien que pour savoir, vous pouvez la garder.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

SAINT-GUILLAUME DUPTON

Le 16 avril avait lieu à la fabrique coopérative de beurre et de fromage de M. E. Précourt un assemblée à laquelle prirent part une soixantaine de personnes et deux conférenciers M. Arthur Perrault, de St-Aimé, inspecteur de fromagerie et M. Eulerie Tessier, de Saint-Bonaventure, contrôleur de vaches laitières, le premier M. Perrault nous parla d'abord de la tenue du lait chez le cultivateur et du système de paiement au gras dans les fabriques en force l'année prochaine, ensuite M. Tessier nous parla de l'avantage du cultivateur dans le contrôle laitier et immédiatement une trentaine de cultivateurs donnèrent leur nom. Ensuite élection du président et des directeurs pour l'année 1918, puis le secrétaire rendit ses comptes pour l'année 1917, et les patrons tous ensemble décidèrent de payer leur fabrique M. Précourt, 2 1-50 sous la livre de fromage et 4 sous la livre de beurre. Ensuite il y eut chant et déclamation et tous se retirèrent enchantés de leur soirée.

LE JUS DE CITRON CHASSE LES TACHES DE ROUSSEUR

Jeunes filles! faites cette peu coûteuse lotion de beauté pour embellir et blanchir votre peau.

Pressez le jus de citron dans une bouteille contenant trois onces de "Orchard White," secouez fortement et vous avez une roquille de la meilleure préparation pour embellir la peau et faire disparaître les tâches de rousseur, à très peu, très peu de frais.

Votre épicière a les citrons et vous pouvez vous procurer trois onces de "Orchard White" à n'importe quelle pharmacie. Faites un massage journalier du visage, du cou, des bras et des mains avec cette délicieuse lotion et vous verrez disparaître les tâches de rousseur et les pèleurs pour faire place à une peau claire, blanche et douce. Oui, la lotion est inoffensive.

SAINT-MARCEL (Richelieu)

Le 14 avril courant est décédé J.-Beauregard, âgé de 67 ans, époux de M. Vincent. Les funérailles ont eu lieu mercredi à 9 heures. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Mlle R.-A. Savoie, qui était à Upton et Saint-Liboire depuis quelque temps, nous est revenue enchantée de son voyage.

VALLEYFIELD, P. Q.

M. Arthur Hémond, mécanicien, âgé de 22 ans, s'est noyé dans le lac Saint-François, lundi matin.

Il était parti vers quatre heures avec deux amis pour aller à la chasse, en chaloupe, lorsque rendus près de l'île aux Cygnes, leur chaloupe se défonça.

Les trois hommes durent se jeter à l'eau et s'accrochèrent à la chaloupe après l'avoir tournée. Hémond qui était bon nageur crut qu'il pourrait atteindre l'île, mais ses forces le trompèrent. Il se noya sous les yeux de ses camarades terrifiés qui ne purent rien faire pour le secourir, mais qui eux furent sauvés un peu plus tard par un M. Joseph Lecompte qui avait entendu les appels au secours des trois chasseurs naufragés.

Pour Vos Maux de Tête

Prenez une Tablette ZUTOO, et en bout de 20 minutes, la douleur est disparue et vous êtes parfaitement bien. ZUTOO guérit tous les maux de tête, que ce soit un mal de tête nerveux, ou causé par la dyspepsie ou par vos menstruations—et cela en 20 minutes. Chez tous les marchands—25c. la boîte.

SAINT-DAVID

Ces jours derniers ont été célébrés les funérailles de M. J.-B.-Noé Brouillard, décédé à l'âge de 44 ans.

Les porteurs étaient MM. A. Brouillard, J. Brouillard, fils du défunt, A. et O. Brouillard, ses frères. Le deuil était conduit par M. J. Pelletier, beau-frère du défunt.

M. l'abbé O. Grenier, vicaire de la paroisse, chanta le service funèbre. Un grand nombre de parents et amis assistaient à ces obsèques. Nous offrons à la famille en deuil, nos sincères condoléances.

FEMMES TORTUREES

Les cors les font souffrir terriblement parce qu'elles portent des talons hauts, mais pourquoi s'en occuper maintenant?

Les femmes portent des chaussures à talons hauts qui exercent une pression sur les orteils, produisent des cors qui les font souffrir terriblement. Ensuite elles procèdent à raser ces cors, ne réalisant pas le danger de cette opération, dit une autorité de Cincinnati.

Ces cors peuvent être facilement enlevés avec les doigts si vous vous procurez un quart d'once d'une drogue appelée "freezone" chez n'importe quel pharmacien. Cela est suffisant pour faire disparaître tout cor dur ou mou ou toute callosité de vos pieds. Vous appliquez tout simplement quelques gouttes sur le cor ou callosité. La douleur disparaît à l'instant et peu à peu le cor se détache, et, avec la racine, peut être enlevé sans douleur.

Ce "freezone" est une substance colleuse qui sèche à l'instant. Elle ratatine le cor sans enflammer ni même irriter la peau qui l'entoure. 3

GASPE

Vendredi dernier, sur la route publique, deux hommes nommés Xavier Morin et A. Morrissey se chamauchaient lorsque tout à coup Morrissey brandissant une hache, en frappa Xavier Morin à la tête, lui infligeant une profonde blessure. Le Dr McCartney, immédiatement appelé sur les lieux, a déclaré que la blessure était d'une gravité extrême, pouvant amener la mort. Morrissey est gardé à vue, en état d'arrestation. La victime, âgé de 40 ans, est marié et père d'une nombreuse famille. Il demeure à Gaspé. Morrissey est célibataire, âgé de 25 ans et travaille comme journalier depuis quelque temps à Gaspé.

MONTREAL-EST

M. le notaire J.-Emery Coderre, secrétaire-trésorier de la ville de Montréal-Est, n'est certainement pas un homme que l'on laisse reposer tranquillement chez lui, car dimanche soir, le 14 avril, il s'était bien résolu de prendre un bon repos, après une semaine entièrement employée en voyages, et autres occupations se rapportant à sa profession, mais voilà qu'en franchissant le seuil de sa demeure, (jugez de sa stupefaction), il constate qu'elle est prise d'assaut par un groupe de parents et amis, et avant de lui laisser le temps de réaliser le pourquoi de cette infraction, voilà que M. Wilfrid Marchand, échevin et pro-maire de la ville, lui rappelle que le 14 avril est son anniversaire de naissance et lui présente avec les meilleurs souhaits de ses nombreux amis, un superbe cadeau en même temps, que Mlle F. Coderre, filleule du héros de la fête, présentait à Mme Coderre, une magnifique gerbe de fleurs; revêtu de sa surprise, M. Coderre remercia ses amis de la bonne pensée qu'ils avaient eu à son égard, et leur donna la clef de sa maison; inutile de dire que cette offre fut acceptée, et que toutes les personnes présentes surent apprécier la large hospitalité de M. et Mme J.-E. Coderre.

Au cours de la soirée, M. Wilfrid Tétrault, frère de Mme Coderre, fit un récit de ce qu'il avait vu pendant son séjour sur les champs de bataille de la guerre actuelle (car M. W. Tétrault est revenu dernièrement du front, après une absence de près de quatre ans) et il va sans dire qu'il sut intéresser son auditoire par ses récits émouvants.

Il y eut réveillon offert par Mme Coderre, gracieusement secondée par Mmes A. Tétrault et A. Dextrasse, et ce n'est qu'aux petites heures que l'on se rappela qu'il fallait se quitter puisque le gouvernement venait de faire avancer d'une heure toutes les horloges et même les montres.

Parmi les personnes présentes l'on remarquait: M. et Mme J.-B. Tétrault, M. et Mme l'échevin W. Marchand, M. et Mme l'échevin Jos. David, M. et Mme O. Dufour, M. Louis Hurtubise, M. et Mme R. Guertin, M. J.-T. Surprenant, M. et Mme l'échevin E. Lachapelle, M. et Mme l'échevin E. Robin, M. l'échevin J.-O. Tétrault et Mlle Brady, M. et Mme J.-A. Forest, M. A. Blondin et Mlle Eva Blondin, M. l'échevin et Mme J.-T. Morin, M. Cyrille Durocher, M. l'échevin et Mme J.-A. Berthiaume, M. et Mme Art. Meunier, M. O. Lamouche, M. l'échevin.

Alfred Richard, M. l'échevin A.-D. Denis, M. E. Jaquemot, M. R. Galarneau, etc.

M. le maire Joseph Versailles s'était fait excuser auprès de M. et Mme Coderre, vu un voyage qu'il a dû entreprendre à la dernière minute.

SAINT-SIMEON (Charlevoix)

Le village de la Pointe-au-Pic vient d'être le théâtre d'une mort qu'entoure encore le plus grand mystère.

On a découvert, sur la grève, le cadavre d'un vieillard, le crâne fracturé et une jambe brisée. Presque tous ses vêtements étaient déchirés, et il avait un foulard solidement noué autour du cou.

A l'enquête du coroner, l'on a reconnu le cadavre comme étant celui de Charles Lévesque et l'on en est venu à la simple conclusion que le malheureux s'était noyé.

Quantité de gens, toutefois, ne partagent pas cette opinion. Ils soutiennent en effet que le défunt est arrivé à la Pointe-au-Pic le 14 courant et qu'il s'est retiré à l'hôtel Gagné. Il sortit de l'hôtel le matin, et ce n'est que l'après-midi que M. Romuald Gagné aperçut le cadavre sur la grève.

Le cadavre a été inhumé, mais on prête aux fils du défunt qui ne viennent que d'apprendre la mort de leur père, l'intention de demander une nouvelle enquête.

KINGSEY FALLS

Un jeune homme du nom de Lorange a été horriblement mutilé en travaillant à la fabrique de papier. Il a eu un bras fracturé, des contusions et des brûlures sur le corps et une courroie lui a enlevé ses habits. Il est maintenant à l'hôpital de Sherbrooke.

UN BON REMEDE POUR LE BEBE

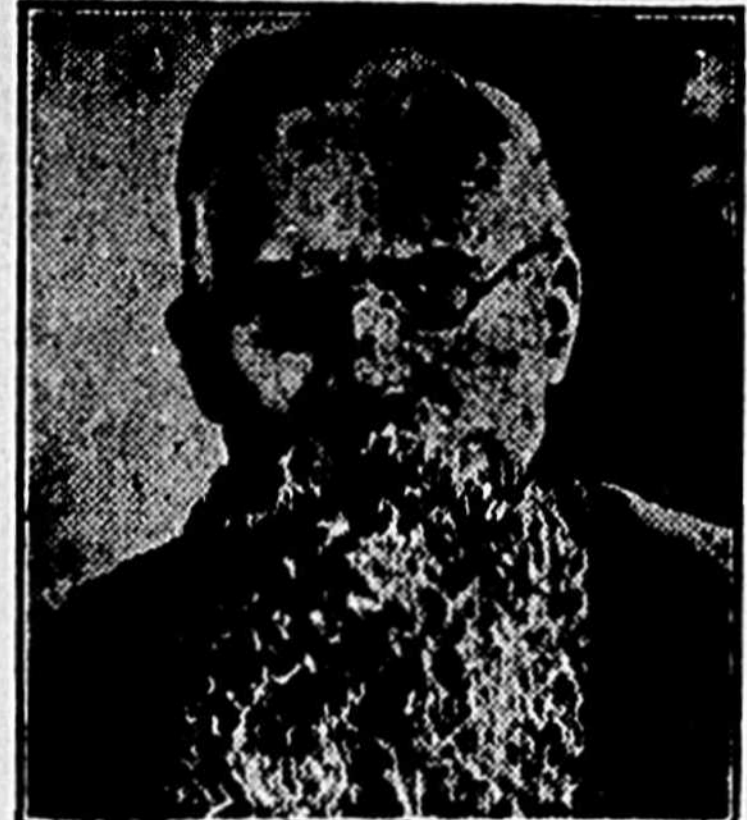
Rien ne peut égaler les Tablettes Baby's Own comme remède pour les petits. Elles sont un laxatif, doux mais dont l'action se fait sentir, et ne manquent jamais de soulager la constipation, les coliques, les rhumes et les fièvres bénignes. Quand une mère les a employées une fois, elle ne veut rien autre chose. A leur sujet, Mme Suluste Pelletier, Saint-Damase des Aulnaies, Qué., écrit: "Je garde toujours une boîte de Tablettes Baby's Own à la maison. Elles sont le meilleur remède que je connaisse pour les petits, et il me serait impossible de m'en passer." Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

QUEBEC

La ville a déjà reçu un grand nombre de réclamations pour des dommages causés aux propriétaires lors

PERCLUS DURANT TROIS ANS

Le Rhumatisme le classe au lit jusqu'à ce qu'il prenne "FRUIT-A-TIVES".



MR. ALEXANDRE MUNRO

R.R. No. 1 Lorne, Ont.
"Le rhumatisme m'a cloué sur mon lit pendant trois ans. Durant ce temps, j'ai été traité par plusieurs médecins, et j'ai essayé presque tout ce que je voyais dans les annonces comme remède au rhumatisme, sans aucun bon résultat.

Enfin, je résolus d'essayer 'Fruit-a-tives'. Je remarquais déjà une amélioration avant d'avoir pris la moitié du contenu de la boîte; la douleur n'était pas aussi forte, et les enflures diminuaient.

J'ai continué à prendre ce remède aux fruits, ma santé s'améliorant constamment, et aujourd'hui je puis marcher deux milles et faire de petits ouvrages aux alentours."

ALEXANDRE MUNRO.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

des récents troubles de Québec. On ne croit pas que ces réclamations se chiffrent à plus de \$50,000 quoiqu'il y en ait encore à venir.

C'est la compagnie du théâtre Auditorium qui réclame le plus de dommages \$26,000. Les bureaux du Régistrateur qui ont été saccagés étaient établis dans son édifice de la rue Saint-Jean.

Le lieutenant Onésime Readman, accusé de faux, a été déclaré non coupable par le jury, vendredi, aux assises. Le verdict a été rendu à 5 heures 30, et l'honorable juge L.-P. Pelletier a immédiatement libéré l'accusé. Le lieutenant Readman, qui est l'ancien commandant du 167 bataillon, était accusé d'avoir signé les noms de plusieurs de ses soldats sur des chèques du département de la Milice.

Plusieurs des témoins entendus contre lui par la Couronne étaient des ex-soldats qui avaient déserté son bataillon. Deux experts en calligraphie ont aussi témoigné contre lui.

Il y avait 28 chefs d'accusation contre le lieutenant Readman, mais la Couronne va les abandonner, dit-on.

Si le monde console de la solitude, la solitude console du monde.

ELECTROLIERS

Si vous avez des électroliers ou autres fixtures électriques qui sont ternies ou sales, vous pouvez me les apporter et je vous les remettrai à neuf.

Je suis aussi à votre disposition pour toutes sortes d'installations électriques. Inutile d'envoyer vos moteurs ou dynamos à Montréal pour les faire réparer; je puis le faire ici et à de meilleures conditions.

A VENDRE—Un poêle électrique "HOT POINT" avec fourneau, en parfait ordre. Prix, \$25.00.

FRED MILLETTE

T.F.L. 344

145 RUE ST-ANTOINE

L'EUREKA: Toujours Prête à Travailler

Voici la saison du grand ménage qui commence. Toute famille devrait se procurer ce nettoyeur.

Vous n'avez pas besoin d'aucune connaissance d'électricité pour vous servir de l'Eureka.

Avec l'Eureka vous ménagez vos tapis, tandis que les balais ordinaires les usent et les déchirent.

L'Eureka pèse seulement que dix livres, vous pouvez la monter ou la descendre dans un escalier sans vous fatiguer.

Avec l'Eureka vous pouvez facilement nettoyer les calorifères, portières, sofas, matelas et toutes fournitures de maison.

Faites-en l'essai gratuit immédiatement.

La Cie de Gaz, Electricité & Pouvoir

225 rue Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. 32-208.

Achats et Ventes d'Obligations

MUNICIPALES, SCOLAIRES ET INDUSTRIELLES

Prêts sur Hypothèques et Valeurs

AGENTS FINANCIERS

CRÉDIT CANADIEN INCORPORÉ

CAPITAL SOUSCRIT: \$1,000,000.00

PRESIDENT:

BARON JOSEPH D'HALEWYN,
Montréal.

VICE-PRESIDENTS:

JUSTINIEN PELLETIER, Contrôleur des Finances de la Cité, Montréal. H. SCHETAGNE, Notaire, Montréal.

SECRETAIRE-TRESORIER:

J. C. GAGNÉ,
Directeur-Gérant de "La Prévoyance", Montréal.

DIRECTEUR-GERANT:

CHS.-ED. ARPIN,
Montréal.

DIRECTEURS:

HON. J. L. PERRON, C.R., Conseiller Législatif, Montréal.	J.-P. LAPORTE, Médecin, Joliette.
GASPARD DESERRIERS, Capitaliste, Montréal.	J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.
TREPLÉ BASTIEN, Capitaliste, Montréal.	S.-J. GIRARD, Médecin, Montréal.
ERNEST SYLVESTRE, Notaire, Sherbrooke.	J.-C. HÉBERT, Notaire, Montmagny.
GEO.-EMILE TANGUAY Architecte, Québec.	A.-R. RANGER, Courtier, Montréal.

Tél. Main 1896.

160 rue St-Jacques. Casier postal 1341

MONTREAL.

Nous possédons et offrons en vente

\$450,000.00

D'OBLIGATIONS DE LA

Cité de VERDUN

A 6%

échéant dans 5 ans du 1er mars 1918

PRIX: Le PAIR et intérêts accrus

N. B.—La CITÉ DE VERDUN avec sa population de 30,000 est la troisième en importance dans la province de Québec; or, comme elle est une des villes les mieux administrées dans l'île de Montréal, il s'ensuit que ses obligations devraient être aussi recherchées que celles d'Outremont, dont \$1,500,000 viennent d'être absorbés par le public en moins de deux mois.

CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE SUR LA VALEUR DE CE PLACEMENT.

Versailles, Vidricaire & Boulais,

Banquiers LIMITÉE.

Edifice Versailles. 90 rue Saint-Jacques
Tél. Main 8745-8746. Montréal.

Téléphone, Magasin 58
Résidence 140
E. LAMARCHE
Bijoutier et Opticien
Maison établie en 1882
141 rue Cascades, St-Hyacinthe
1-12-18-12 MS.

Mlle M. B. Choquet
Garde-Malade
—Diplômée—
TRAITEMENTS À DOMICILE
324 Girouard, St-Hyacinthe

CHEMIN DE FER
GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Heure de départ des trains
x9.22 a.m., *5.41 p.m., pour Sherbrooke, Island-Pond et Portland.
x7.30 a.m., *10.32 a.m., et x5.22 p.m., pour Montréal, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.
x9.22 a.m., et x5.41 p.m., pour Victoriaville et Lévis.
Heure de l'arrivée des trains
x9.22 a.m., *5.41 p.m., et 6.40 p.m., de Montréal et des Etats-Unis.
*10.32 a.m., et x5.22 p.m., de Portland, Island-Pond, Cotterick et Sherbrooke.
x10.32 a.m., de Victoriaville et Lévis.
* Tous les jours, x tous les jours, dimanche excepté.
Pour billets et renseignements, adressez-vous à ERNEST-O. PICARD, 335, rue Laframboise, agent pour la ville, où à F.-C. BOUVETTE, chef de gare.

Chemins de Fer du Gouvernement Canadien
LE 27 JANVIER 1918
Les trains laisseront Saint-Hyacinthe comme suit:
Allant vers l'Est
8.39 A. M.—Express Maritime, tous les jours, pour Lévis (Québec), Rivière du Loup, Moncton, St-Jean et Halifax avec communication directe pour l'île du Prince-Edouard.
5.22 P. M.—Express Local, tous les jours, excepté le dimanche, pour Drummondville et Nicolet.
7.48 P. M.—Océan Limitée, tous les jours, excepté le samedi, pour Lévis, (Québec) Moncton, St-Jean Halifax et les Sydneys.
Allant vers l'Ouest
8.32 A. M.—Océan Limitée, tous les jours, excepté le lundi, pour Montréal.
8.53 A. M.—Express Local, tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.
7.02 P. M.—Express Maritime, tous les jours, pour Montréal.
Raccordement direct à Montréal pour tous les points Sud et Ouest.
Pour toutes informations quant au prix, chers dortoirs accommodation, etc., s'adresser à
E.-O. PICARD,
Agent de billets,
Saint-Hyacinthe.

Gare du C. P. R.
CANADIEN PACIFIQUE
HORAIRE DES TRAINS
DEPARTS DE ST-HYACINTHE
Tous les jours, le dimanche excepté.
8.11 A. M.—Pour Farnham, etc.
11.45 A. M.—Pour St-Guillemme et les stations intermédiaires.
3.25 P. M.—Pour Farnham, Bedford, etc.
7.20 P. M.—Pour St-Guillemme et les stations intermédiaires.

Quebec Montreal & Southern
CHANGEMENT D'HORAIRE
Des changements prenant effet le 30 septembre courant, auront lieu dans l'horaire des trains du chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.
Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent de billets.

Téléphone 235 254 Cascades
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

Discours de M. Arthur Trahan, M.P.

PRONONCE A LA CHAMBRE DES COMMUNES, LE 11 AVRIL 1918, SUR LA QUESTION DU VOTE FEMININ.

Monsieur le président, ne soyez pas étonné si je m'emprime en français pour combattre ce projet de loi. Lorsque, sous couleur de protéger et de relever le niveau social de la femme, on propose une loi qui la méconnaît et aboutira fatalement à l'abaisser, je crois franchement—avec les honorables députés de Berthier et de Terrebonne que, pour défendre la dignité de la femme et sa grandeur, il convient de parler la langue la plus riche, la plus nuancée, la plus délicate et la plus pure et qui, à raison de ses qualités, a été proclamée la langue diplomatique.

Lors de la seconde lecture de ce bill, le très honorable premier ministre a soulevé une question de principe et, entre autres choses, il a dit:

"Je comprends que les femmes ont droit à l'électorat par leur mérite et c'est en s'appuyant sur cette base que nous présentons ce bill à la considération de ce Parlement. Nous croyons qu'en s'exerçant de cette façon, l'influence de la femme sera bonne dans la vie publique. Nous croyons que partout où le droit de vote leur a été accordé, les résultats ont été heureux; à vrai dire, le principe de l'octroi de l'électorat aux femmes a été pratiquement affirmé dans le dernier parlement."

Examinons de suite, si vous le voulez bien, monsieur le président, le prétexte invoqué dans la dernière phrase que je viens de lire. Personnellement, je ne suis pas très disposé à suivre les mauvais exemples du dernier parlement; il a commis un trop grand nombre d'iniquités; témoin la loi de conscription, monumentale lésive sous le rapport économique et au point de vue patriotique, basé sur un principe faux et inconstitutionnel, et que je voudrais voir disparaître de nos statuts, si la chose était possible; témoin encore, la loi des élections en temps de guerre, qui comporte une injustice flagrante et un manque de foi absolu envers des milliers de sujets britanniques, citoyens de ce pays, et qui, elle aussi, devrait être rappelée, comme l'a d'ailleurs demandé le premier ministre de la Saskatchewan.

Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer toutes les iniquités du dernier parlement. D'ailleurs, monsieur le président, nous n'avons pas été élus pour approuver en tout ce qui a été fait par ce parlement. S'il en était ainsi, il ne serait jamais nécessaire de faire d'élection et nous serions de purs automates.

Cet argument de l'honorable premier ministre n'est pas sérieux et il le sait mieux que tout autre. Nous sommes venus ici pour étudier les questions à leur mérite, les décider selon notre conscience, et nullement d'après ce qu'auraient pu en penser les membres du dernier parlement.

Relisez le discours du très honorable premier ministre, et, sauf le prétexte que je viens de mentionner, vous n'y trouverez rien autre chose que l'aphorisme général: "Les femmes ont droit à l'électorat et l'exercice de ce droit produirait une influence heureuse." Des preuves à l'appui de sa thèse, il n'en donne aucune, tellement, que si nous n'avions que ses arguments pour former notre opinion sur cette très importante question à tous les points de vue, nous serions fort en peine d'arriver à des conclusions basées non seulement sur la raison, mais encore sur les données de l'expérience et des faits.

J'ai donc été obligé de puiser à d'autres sources, et c'est un court résumé de ces recherches que je désire donner aux membres de cette Chambre. En parcourant les meilleurs auteurs qui ont étudié ce sujet, je me suis convaincu que le projet de loi qui nous est soumis est contraire à l'ordre naturel, à l'ordre social, à l'ordre économique et à l'ordre moral. Je prends comme acquis pour les besoins de l'argumentation, le fait que, si ce projet devient loi, les femmes exerceront le privilège qui leur est octroyé et participeront, activement, comme les hommes et avec eux, aux luttes politiques. Elles assisteront aux assemblées pour se renseigner, s'occuperont de propagande et de ce que l'on est convenu d'appeler la cuisine électorale, feront, en conséquence, le dur apprentissage des brutalités de la vie publique, et réclameront, tôt ou tard, le droit de devenir membres du Parlement et de nos législateurs. Cela les éloignera nécessairement de leurs foyers et de leurs occupations habituelles et les mettra en butte à toutes les séductions décevantes où viendra se heurter leur faiblesse native.

Ceci posé, permettez-moi d'essayer de démontrer la vérité de la thèse que je soutiens. Et d'abord, ce projet est contraire à l'ordre naturel qui a pourvu la femme d'une complexion différente de celle de l'homme et, lui ayant refusé les mêmes forces, n'a pu lui imposer les mêmes travaux, les mêmes devoirs et les mêmes droits.

Il est, de plus, contraire à l'ordre social qui veut qu'un gardien pour le foyer, et, prenant en considération la faiblesse relative de la femme, lui a confié partout le ministère de l'intérieur.

La place de la femme est au sein de la famille. Tout l'y appelle, tout l'y retient, tout l'y attache.

"Tel est, dit Auguste Comte, le vrai sens général de la progression humaine: rendre la vie féminine de plus en plus domestique, et la dégager de plus en plus de tout travail extérieur, afin de mieux assurer sa destination effective."

Cette théorie du philosophe positiviste est confirmée par un célèbre praticien, le docteur Fonnagrives:

"La femme, enseigné-t-il dans un ouvrage sur l'éducation des filles, est un être essentiellement caché, primordialement destiné à la vie privée; sa vie publique, pour quelque chose qu'elle s'y mêle, en fait un être étrange, hybride et en quelque sorte déclassé."

"L'état de la famille, écrit M. Villey, assigne à chacun sa tâche naturelle: l'homme travaille et produit; la femme administre et prend soin des enfants; il ne faut pas normalement lui demander une autre tâche; celle-ci, pour être bien remplie, suffit à son activité, et ce n'est pas sans grand dommage qu'elle assume d'autres emplois au dehors: c'est par là que le foyer domestique est disloqué et que les liens de la famille se relâchent et souvent se brisent."

Il est aussi contraire à l'ordre économique, et, sur ce point, je citerai une non moindre autorité que celle de M. Paul Leroy-Beaulieu. Dans son traité théorique et pratique d'économie politique, il enseigne ce qui suit:

"L'ordre dans la consommation équivaut en partie à la production, puisqu'il fait durer les objets, sans diminuer les jouissances. Aussi, de même que l'on a dit que la femme est pour moitié dans la fortune d'un ménage, on peut ajouter que les qualités ménagères ou de prudence de la femme sont pour moitié dans la fortune et le bien-être d'une nation. De là vient qu'il est absurde de vouloir conférer à la femme les fonctions de l'homme; c'est aller contre la plus naturelle division du travail et des tâches; c'est pousser à une destruction de richesse." (Page 202)

Et ailleurs:

"La question de la situation des femmes est l'une des plus délicates et des plus complexes qui soient. Nous nous sommes efforcés de la traiter dans l'un de nos premiers ouvrages. Il faut, sans doute, donner plus de droits à la femme, la rendre maîtresse de son salaire et de ses épargnes, relever son sort. Mais on ne doit pas se dissimuler que le "mouvement féministe" tel qu'il est dirigé par nombre de propagandistes et favorisé par divers petits États, constitue, à beaucoup de points de vue, un péril sérieux pour la civilisation. En rendant le ménage moins désirable, la maternité plus incommode et plus redoutable, la masculinisation de la femme devra graduellement porter atteinte à la natalité, qui déjà, dans la plupart des pays civilisés, n'a que trop de tendance à s'affaiblir. La législation, tout en facilitant à la femme les moyens de gagner son existence, n'a donc pas à favoriser l'assimilation de la femme et de l'homme; ni à supprimer toutes les consécutions légales et la division naturelle des fonctions entre les sexes." (Page 265)

L'affaiblissement de la natalité, monsieur le président, n'est-ce pas là un écueil qu'il faut éviter, surtout à cette période douloureuse de notre histoire? La natalité est intimement liée avec la question de l'augmentation de notre population, qui constitue un des problèmes les plus difficiles à résoudre, étant donné le grand nombre de victimes qu'causera parmi nous cette guerre désastreuse. Le Gouvernement a songé à ce problème. Pour le solutionner, partiellement du moins, il a imaginé de donner une

importance plus grande à l'immigration, en mettant ce service sous la direction particulière d'un ministre chargé de s'en occuper en même temps que de colonisation. Mais il ne devrait pas, ce me semble, annihiler les efforts faits par ce ministre pour augmenter notre population en pressant l'adoption d'une loi, qui comme celle-ci, aura pour résultat infaillible de diminuer graduellement l'augmentation naturelle de notre population.

Je signalerai un autre inconvénient au point de vue administratif et économique: n'est-il pas à craindre, monsieur le président, que quand les femmes voteront, elles exigeront leur part de la curée électorale? Nous aurons alors l'intensification de la plaie du fonctionnarisme. Par suite, les dépenses du gouvernement civil auront une tendance à augmenter de plus en plus car, je doute beaucoup que les ministres — quel que soit le gouvernement au pouvoir — soient impuissants à résister victorieusement aux prières et aux supplications, sinon aux ordres des femmes électrices qui exigeront leurs récompenses pour services rendus. Pourquoi nous prêcher l'économie, lorsque, par ce projet de loi, le Gouvernement s'expose volontairement à faire de nouvelles dépenses et d'inutiles gaspillages.

Il est enfin contraire à l'ordre moral qui souffre grandement de la promiscuité des sexes et de la désertion du foyer domestique. La femme s'expose à des dangers sérieux en prenant une part active à nos luttes politiques conduites, trop souvent hélas, sans pitié, sans noblesse, sans bravoure, et où les intérêts, les aversions et le égoïsme ne trouvent de tempérament qu'en l'écrasement de l'adversaire. Quand même elle échapperait à tous les autres périls, il me paraît presque impossible que son esprit demeure chaste et, suivant l'expression de Jules Simon, "elle souffrira infailliblement par ses vertus." Elle ne peut que perdre immensément à ce que, dans les rapports sociaux, la contrainte brutale, la force matérielle, "le joug du nombre et celui de la richesse," conséquences inéluctables des luttes politiques, se substituent à la persuasion de la raison ou du sentiment, à l'intelligence et à l'amour. Les parcelles de puissance matérielle qu'elle pourra, par son vote, acquérir péniblement en sacrifiant sa santé, sa pudeur, sa maternité, son bonheur, ne sauraient être de suffisantes compensations. Ressentant, à cause de son immixtion dans les affaires publiques, le besoin de désertir en quelque sorte le foyer, de s'intéresser à d'autres qu'à ceux qu'elle aime naturellement, de vivre sa vie pour elle et non pour les siens, c'est le deviendra pour ainsi dire dissociée. Epouse incomplète, elle ne pourra être qu'une mère insuffisante. Son rôle, et, par suite, sa grandeur se trouveront forcément diminués.

Au contraire, restant au foyer qui est son sanctuaire, la femme exercera une influence exceptionnelle. A toutes les classes, elle rappellera toujours, comme on l'a dit, "La prépondérance fondamentale du sentiment sur la raison et sur l'activité."

Ce qu'il faut à la femme, c'est la vie de famille, c'est le retour au foyer. Il y va de l'avenir de la nation, de la dignité de la femme, de la vie de famille, de l'intérêt du pays.

Dans une lettre préface à mesdames Van Vorst, pour leur livre: "L'ouvrière aux Etats-Unis," l'ex-président Roosevelt disait:

"Un peuple où les hommes ne sont pas décidés à travailler de toutes les manières, prêts à lutter de toutes leurs forces, ayant à cœur d'être des pères de famille, un peuple où les femmes ne sont pas convaincues qu'il n'y a pour aucune d'elles rien de plus beau que d'être une bonne épouse et une bonne mère, et bien! c'est un peuple qui a de sérieuses raisons de s'alarmer sur son avenir."

Où, monsieur le président, ce projet de loi constitue, à mon sens, une fâcheuse concession à un féminisme de mauvais aloi, et la désagrégation sociale de ce qui reste de la famille, au préjudice de la vraie femme, l'épouse, la mère, la ménagère. Comme conséquence, tout le parasitisme féminin — bas bien et society women ou belles mesdames — s'épanouira. Et ce n'est que le commencement. Pour compléter cette désagrégation, on aurait l'intention paraît-il, de nous soumettre un projet de loi ayant pour objet de faciliter le divorce en le rendant moins coûteux. Quelle profonde aberration!

Ce sont là, monsieur le président, quelques-unes des raisons pour lesquelles je suis opposé au présent bill, lequel n'est pas demandé par la généralité des femmes de ce pays, mais seulement par quelques émancipées, suffragettes en mal de vaine gloire.

Si j'agis ainsi, si je soutiens que la femme devrait être exempte de toute responsabilité politique, ce n'est pas croyez-le, pour la faire déchoir socialement et restreindre son influence. Loin de là. C'est pour la vouer plus magnifiquement au rôle éminent qui lui est assigné par la nature et qu'elle seule peut remplir; c'est pour prévenir l'éparpillement de la famille, travailler à sa résurrection et en même temps à la reconstitution d'une société solidement organisée, ce qui adoucira bien des souffrances et écartera un nombre incalculables de maux; c'est parce que je respecte et aime la femme, ne veux pas qu'elle devienne une déclassée et entende rester digne d'elle et de ses leçons; c'est enfin, pour lui conserver dans toute son intégrité sa puissance morale, qui a fait jusqu'à présent tout le charme de notre civilisation.

L'ABITIBI

Le village de La Sarre est situé dans l'ouest de l'Abitibi, à 14 milles seulement de la frontière ontarienne, sur les bords de la rivière, dont il a emprunté le nom. Traversé par le Transcontinental, il est destiné à devenir bientôt important.

Son premier colon a été Louis Ayotte, arrivé en 1911.

Comme tout le pays qui entoure cette localité est excellent, il s'est peuplé rapidement. Déjà il compte plus de mille habitants.

C'est le 13 avril 1917 qu'on y a salué la venue du premier curé dans la personne de M. l'abbé Ernest Lalonde. Sous la poussée de ce prêtre actif et dévoué, ont bientôt surgi une chapelle temporaire et une superbe école; et à la fin de l'automne prochain on achèvera une église définitive.

Soixante élèves fréquentent actuellement l'école. La paroisse a été érigée canoniquement et civilement, dès septembre 1917.

Il y a dans la localité deux scieries, une manufacture de portes et châssis, deux magasins généraux, un bon hôtel et une succursale de la banque d'Hochelega. Un maire y habite aussi dans la personne de M. Lalanne; mais un médecin, M. A.-B. Cottenoir qui y a vécu un mois et demi, n'y a pu prendre racine; venu de Drummondville, il y est retourné, après avoir toutefois bien reconnu qu'un disciple d'Esauclape y pouvait trouver une existence aisée tout en faisant beaucoup de bien.

Dans cette place naissante, c'est à peine croyable, mais rien de plus vrai cependant, on a fêté avec grand déploiement la fête de Saint-Jean-Baptiste, en juin 1917. C'est que dans ces pays neufs on n'est pas moins patriote que dans les vieilles paroisses des rives du Saint-Laurent. Peut-être l'est-on davantage? Dans tous les cas, ce qui est certain, c'est qu'on y travaille plus efficacement que bien d'autres ailleurs à l'extension de la patrie canadienne-française.

L'abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

La Provinciale

ASSURANCE - VIE

Bureau Principal : 211 rue McGill, MONTREAL

La Provinciale Vie est la seule compagnie qui fait une spécialité de protéger ses assurés contre la maladie, les accidents et le risque de mort.

WILFRID AMYOT, AGENT GÉNÉRAL,

J. A. DION,

14 RUE ST-DENIS,

REPRÉSENTANT.

ST-HYACINTHE.

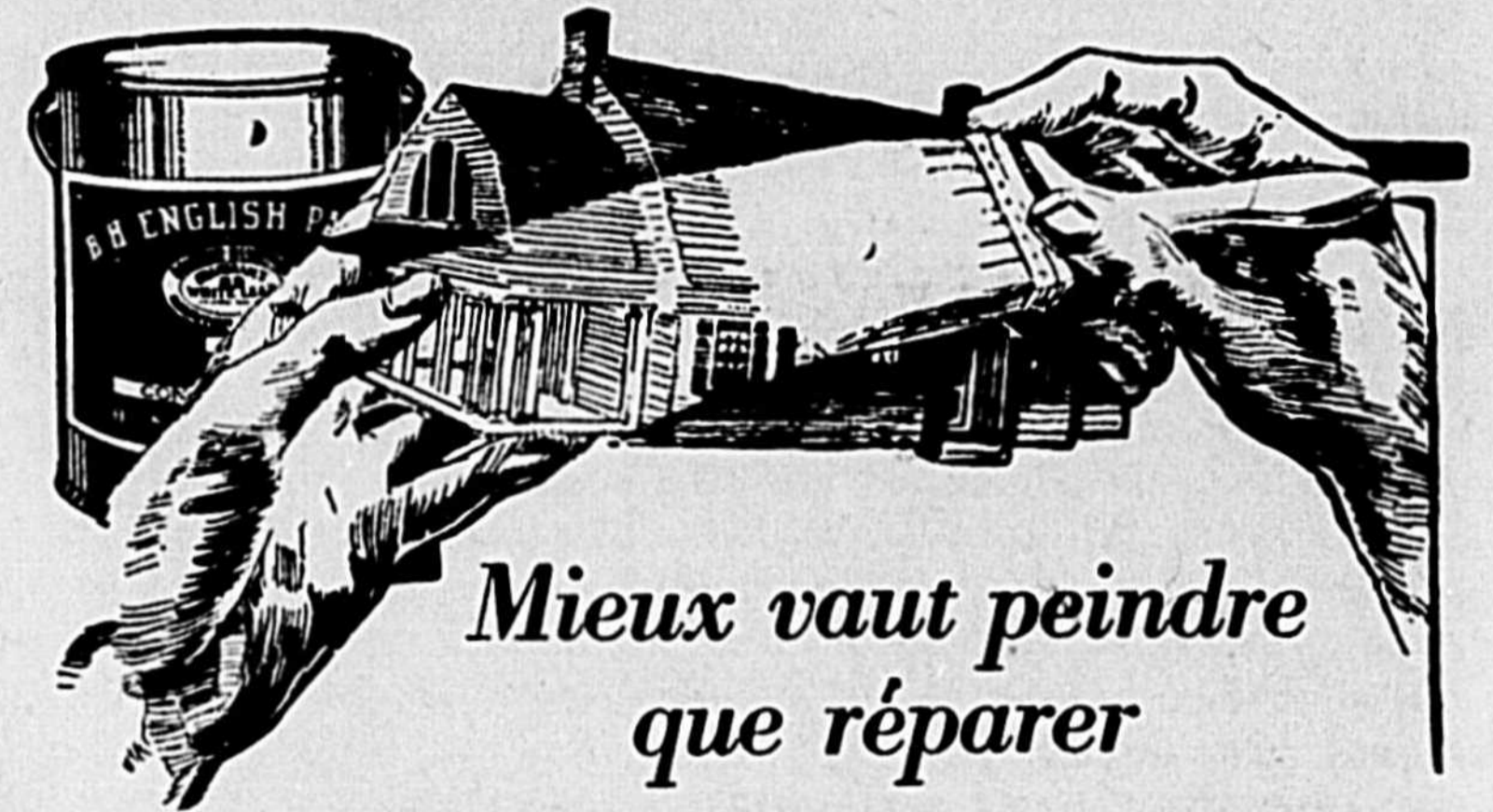
Tabac à Chiquer Copenhagen



C'est un tabac manufacturé, sous sa forme la plus pure.

Etant granulé, il produit son effet immédiatement.

C'est le tabac à chiquer le plus économique.



Mieux vaut peindre que réparer

VOTRE maison—construite depuis quatre ans ou avant—vaut au moins 50% de plus qu'au temps de sa construction. Le bois et le ciment sont haussés, au point qu'il vous en coûterait, pour bâtir maintenant, la moitié plus que vous auriez dépensé en 1914. D'où il suit que, vieille ou neuve, une maison possède une valeur intrinsèque que son propriétaire doit ménager, hormis qu'il veuille dilapider follement son bien. Protégez votre maison et tous vos bâtiments;—et que cette protection consiste dans l'emploi d'une peinture économique, de celle qui a les meilleures propriétés courantes et durables.

La Peinture B-H 70% Blanc de Plomb Pur
30% Blanc de Zinc Pur
"ANGLAISE" B-H 100% Peinture Pure

Celle dont la base garantie repose sur la formule ci-haut. Cette formule, empreinte sur chaque bidon et sous la signature de notre Président, nous oblige à la maintenir intégralement. En dépit de la hausse des blancs de plomb, nous devons en employer autant qu'auparavant. Pour en diminuer la quantité, il nous faudrait supprimer la garantie apposée sur toutes nos étiquettes, et ruiner à jamais la haute réputation que ces peintures ont acquise, grâce aux ingrédients supérieurs qui entrent dans leur composition.

AUTRES PRODUITS B-H DE VALEUR INCONTESTÉE

Nous offrons et recommandons les produits B-H suivants:

Pour le fini intérieur Pour les plafonds et les murs de plâtre
"Laque de Chine"—Teinture vernissée "Fresconette"—peinture à teintes parfaites. mates.

Pour colorer les toits Vernis à parquet
Couleur à bardeaux "Anchor," de 19 "Floorlustr"—excellent pour les parquets différentes. intérieurs.

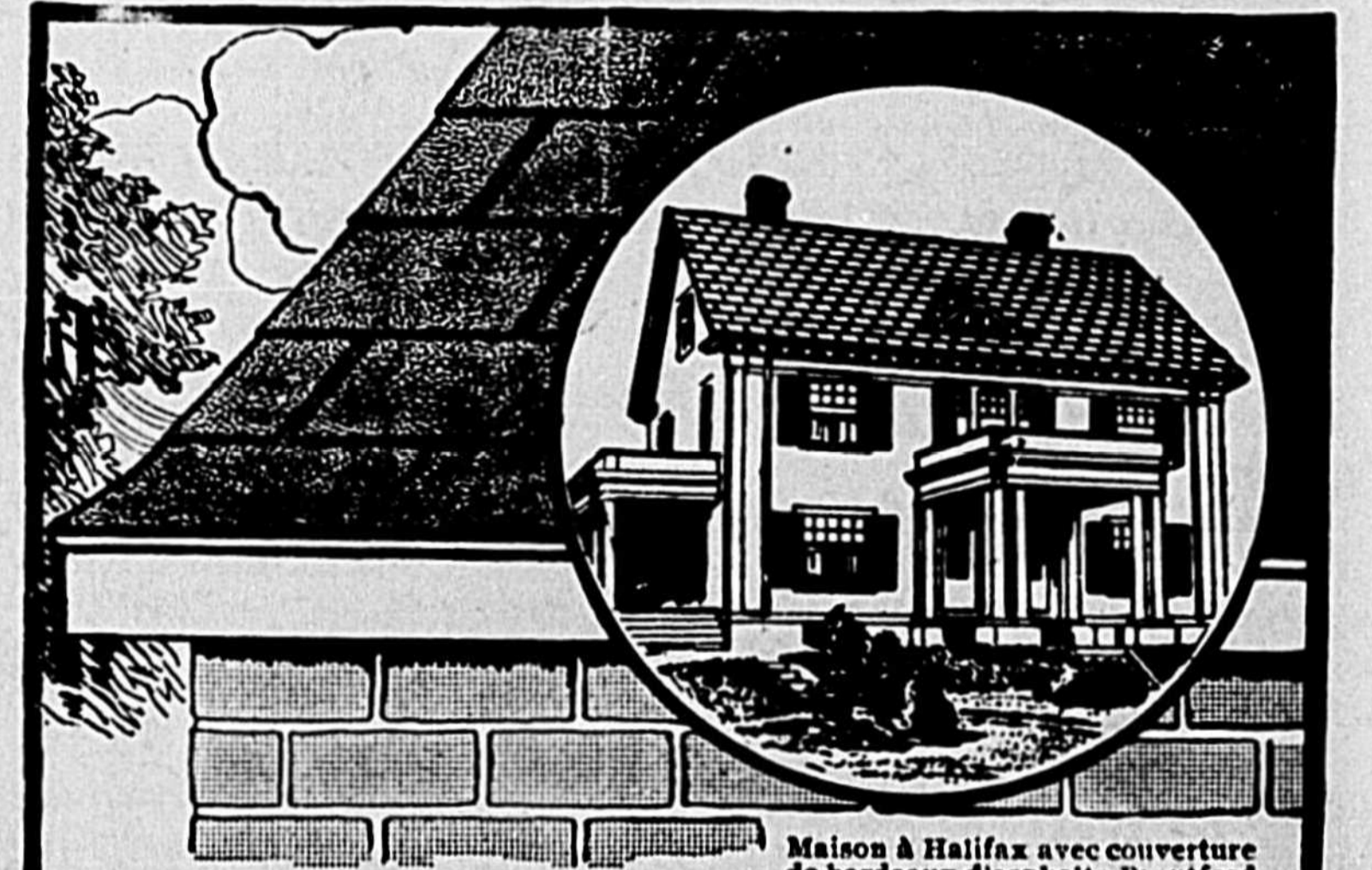
B-H Peinture pour porches. Pour les parquets des porches, les plafonds et les parties exposées à l'air. Pour les granges et autres bâtiments Peintures à bâtiment "Impérial."

Modèles de couleurs et tarifs, chez nos agents locaux.

A. SEGUIN,
SAINT-HYACINTHE.

BRANDRAM-HENDERSON

MONTREAL HALIFAX ST JOHN TORONTO WINNIPEG CALGARY EDMONTON VANCOUVER



Maison à Halifax avec couverture de bardeaux d'asphalte Brantford

Un Magnifique Toit défiant toutes Températures

Ce qui rend une maison attrayante est une jolie couverture de Bardeaux d'Asphalte Brantford. Ils sont de teintes riches, d'un rouge brun et vert foncé. Ces couleurs sont garanties et ne peuvent pas changer, car elles sont les teintes naturelles de l'ardoise lorsqu'on l'extrait des carrières.

Ces Bardeaux feront une couverture très économique, parce qu'ils ne se fendent pas et ne se déplacent pas, ils n'absorbent pas l'eau et ne pourrissent pas. Ils sont fortement à l'épreuve du feu, et ils sont classés comme non combustibles par les Compagnies d'assurance, et leur usage est permis dans les Villes où les lois les plus sévères sont en vigueur contre le feu.

Le coût de ces Bardeaux est très modéré, ils peuvent être posés facilement et rapidement, car ils sont réguliers et flexibles, et ceci épargne beaucoup de temps et diminue le coût de la main-d'œuvre. Etant fabriqués d'une qualité supérieure de feutre saturé et couvert d'asphalte, et avec une surface d'ardoise granulée, ils font une toiture qui défie toutes températures et qui durera tout aussi longtemps que les murs et la fondation de la bâtisse.

Brantford Asphalt Slates

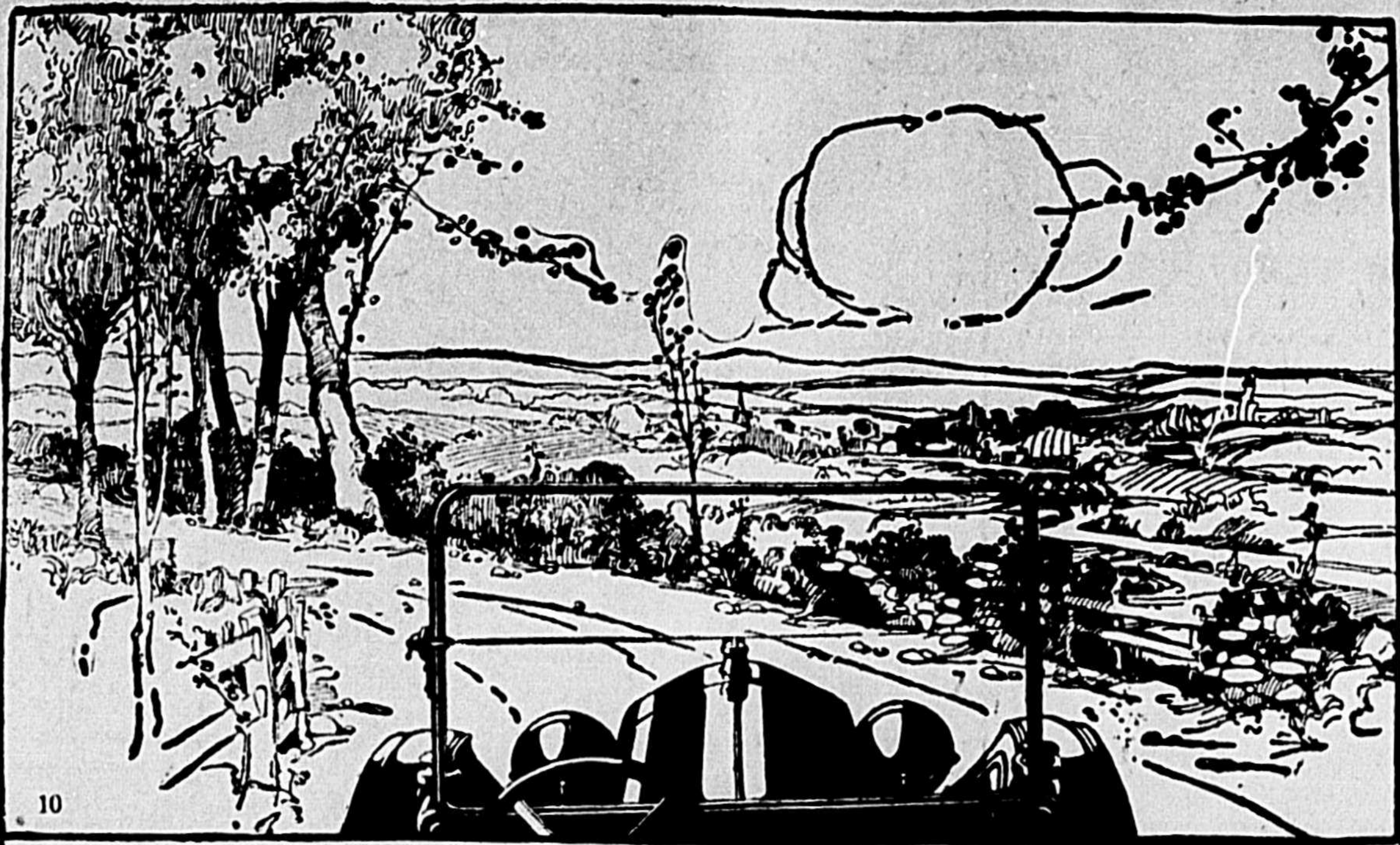
L'usage des Bardeaux d'Asphalte Brantford devient de plus en plus étendu tous les ans, dans les Villes, les Campagnes, pour Chalets d'été, les Eglises, Clubs, Magasins, Garages, et partout où les couvertures en pignons doivent présenter un coup d'œil artistique.

Si vous avez des constructions en vue cette année, ou des couvertures qui ont besoin d'être remplacées, il sera de votre intérêt d'examiner attentivement nos Bardeaux d'Asphalte Brantford.

Brantford Roofing Co. Limited

Bureau Chef et Manufacture, Brantford, Ont.
Succursales, à Toronto, Montréal, Halifax.

EN VENTE PAR
JOS. SURPRENANT



Mettez-vous au volant d'une Ford et conduisez-la

ESSAYEZ-LE donc juste une fois! Demandez à votre ami de vous laisser piloter sa machine sur un bon chemin découvert: vous aimerez ça, vous serez étonné de la facilité avec laquelle on manœuvre et on dirige une Ford.

Si vous n'avez jamais éprouvé la sensation de conduire votre automobile à vous, il y a encore de bonnes choses en réserve pour vous. Il y a une énorme différence entre faire simplement une promenade en auto et conduire sa propre machine surtout si c'est une Ford que l'on conduit.

De tout jeunes gens, de jeunes demoiselles, des dames, et même des grands-pères — c'est par millions qu'il faudrait les compter — conduisent des automobiles Ford et en éprouvent du plaisir. Au milieu des rues ou des avenues encombrées des villes une Ford stoppe et repart avec une aisance et une facilité exceptionnelles, tandis que sur les routes ou dans les montées des campagnes elle prouve avantageusement sa résistance ainsi que sa puissance.

Achetez une Ford, vous voudrez constamment vous trouver au volant.

Ford
L'AUTOMOBILE UNIVERSELLE

de Tourisme . . . \$595
de Route . . . \$575
Coupé . . . \$770
Sédan . . . \$970
Chassis . . . \$535
Camion d'une tonne \$750

DÉLIVRÉES F. O. B. À FORD, ONT.

J. G. DROLET, VENDEUR, ST-HYACINTE, P. Q.

MARIN & LANGELIER, VENDEURS, UPTON, P. Q.

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
À EAU CHAUDE ET À VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTE, P. Q.

E. LEMOINE,
MECANICIEN
145 ST-ANTOINE, ST-HYACINTE
Tel. Bell-344

SHERBROOKE

Un sérieux déraillement s'est produit sur le Québec Central, entre Dunsell-Junction et East-Angus, samedi soir, alors qu'un long convoi de fret a quitté soudainement la voie. La locomotive et sept wagons ont culbuté au bas du remblai, les rails ont été tordus sur une distance d'un demi-mille, et les dormants ont été arrachés du sol et brisés sur un assez long parcours.

Le train régulier des voyageurs quittant Lévis à 3 h. 30 et qui d'après l'horaire, doit arriver à East Angus à 8 h. 20, était une heure en retard et faillit donner de l'avant sur le train déraillé, le mécanicien ne s'étant aperçu des signaux donnés qu'en arrivant sur la scène. Un train de secours fut mandé de Sherbrooke pour y transporter les voyageurs; il n'est arrivé ici qu'à 3 h. 30, dimanche matin. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont très considérables.

Une enquête établira la cause et les responsabilités de l'accident.

MONTREAL

Un nommé Savarie est mort lundi à l'hôpital des suites de blessures qu'il aurait reçues au cours d'une querelle, chez lui, rue Demontigny Est. On dit que Savarie aurait été frappé à coups de bâton.

Savarie a été transporté à l'hôpital le 17 courant et il est mort lundi.

Roderick Bradebury, un employé de la boulangerie James Strachan, a trouvé la mort dans de pénibles circonstances. Il a été trouvé mort dans son lit, à sa chambre au No 130 rue Sanguinet. Un ami du malheureux intrigué de ce que celui-ci n'était pas levé à l'heure habituelle se rendit à sa chambre et frappa mais inutilement. Il crut sentir une forte odeur de gaz.

Il se rendit alors au poste No 4 et avertit le lieutenant Lefebvre de ce qui se passait. Le constable Julien fut dépêché sur les lieux. La porte fut ouverte et le corps de Bradebury fut trouvé dans son lit. Un bec de gaz était grand ouvert dans la chambre.

Le coroner McMahon a rendu un verdict de mort accidentelle.

Un jeune homme de 15 ans a comparu devant le juge Choquet, de la Cour juvénile sous l'accusation de vol. Le jeune garçon vient de Worcester, Mass. Il y a quelques semaines, il partait de chez lui et venait à Montréal où il s'enrôlait. Sa mère fit faire des recherches et vendredi, on libérait le garçon comme trop jeune.

Or, en visitant son havresac, on découvrit 19 montres, un revolver et 105 bagues. Le jeune garçon fut immédiatement arrêté. Un regrattier de la rue Saint-Jacques, M. Moses Goldstein, reconnut les marchandises comme étant les siennes. Son établissement avait été cambriolé, il y a quelque temps. Le juge a remis la cause au premier mai afin de permettre à la mère de venir à Montréal.

—Thomas Irvine et sa femme, Murel McKenna, ont tous deux été trouvés coupables, lundi, de vol de pièces de drap chez un tailleur de la rue Ontario et condamnés séance tenante à trois mois de prison.

Tandis que l'homme marchandait les draps et le prix des complets avec le tailleur, la femme glissait une pièce d'étoffe sous sa colerette. Plusieurs tailleurs se sont faits voler de la même manière, mais comme ils n'ont pu donner de preuves suffisantes, les deux accusés n'ont été condamnés que sur le cas d'un seul vol.

Les prisonniers ont aussitôt pris le chemin de la prison.

JOLIETTE

M. Fabien Laporte, ingénieur à l'emploi de M. W. Copping, marchand de bois, a vu la mort de près. M. Laporte demeure sur la rive opposée de la rivière l'Assomption. Il voulut, afin d'aller prendre son dîner, traverser la rivière en chaloupe. Mal lui en prit. Le vent qui était alors très violent, poussa l'embarcation vers le barrage qui sert à fournir le pouvoir hydraulique à l'usine. M. Laporte put conserver la maîtrise de son embarcation jusqu'au second barrage, mais la chaloupe chavira. M. Laporte put se sauver en s'accrochant à elle. Quelques personnes qui virent l'accident se portèrent immédiatement à son secours. M. Laporte en fut quitte pour un bain froid et un choc nerveux.

LE PREMIER VOL DE L'AGLE

C'était un soir, chez la marquise de Rambouillet, dans le salon où se réunissaient les "beaux esprits" du temps. Par les hautes fenêtres une brise légère faisait voler les parfums des roses venant du grand jardin fleuri. La société était nombreuse et choisie. Benserade débitait des vers; Corneille récitait une tirade du *Cid*; Mlle de Soudéry vantait son roman, *la Clélie*, qu'elle venait de terminer; la comtesse d'Aulnoy racontait *Peau d'âne*.

Mais la porte s'ouvrit, et le marquis de Feuquières, un des familiers du lieu, entra précédant un très jeune garçon qui étudiait la théologie au collège de Navarre. Il portait la robe noire et le petit collet, et ne paraissait pas avoir plus de quatorze ans. A la vérité, il en avait quinze. Il s'avança vers la maîtresse de maison, intimidé par les regards fixés sur lui. Feuquières avait déjà parlé de lui et l'étudiant provoquait quelque curiosité.

—Madame, dit le marquis, mon petit protégé a pour l'éloquence un don naturel prodigieux. Il peut prêcher, improviser, sur un texte choisi au hasard. Voulez-vous le mettre à l'épreuve?

—Oh! protesta la marquise, ne serait-ce pas irrévérencieux?

—Madame, pria le duc d'Enghien, faites-nous entendre ce jeune prodige. Ce sera un régal d'ouïr un prédicateur de quinze ans.

—Mais il est près de minuit.

—Raison de plus. Nous n'aurons jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard.

—Soit, mais le sermon sera court. Presque indifférent, dans une pose modeste, l'écolier attendait.

—Tirons le texte au sort, proposa Anne de Bourbon qui allait bientôt s'appeler la duchesse de Longueville.

De pieuses formules furent rapidement écrites et jetées au fond d'un chapeau. Mme de Rambouillet en

EMPARONS-NOUS DU SOL

Maintenant que la neige est disparue c'est le temps de visiter les fermes. Nous avons en vente 72 terres avec roulant.

PRIX: \$1,600.00 A \$30,000.00

SUTTON - BROME - ABERCORN - FRELIGHSBURG
MANSONVILLE - ABBOTTS CORNER - RICHFORD, VT.
VENEZ NOUS VOIR OU ECRIVEZ

HAUGHEY REAL ESTATE.

E. BAZINET,
Abercorn, Que.

TELEPHONE 423

Dr A. BEDARD,
Chirurgien-Dentiste
190 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTE.

R. LEFEBVRE

Peintre Tapisser-Imiteur
OUVRAGES de TOUTES SORTES
dans la peinture.

RUE ST-JOSEPH, B.
Village La Providence St-Hyacinthe
Téléphone 404

LA PREVOYANCE

EMET DES POLICES DANS LES LIGNES
D'ASSURANCES SUIVANTES:

VIE, RESPONSABILITE PATRONALE,
ACCIDENTS, GARANTIE,
MALADIES, ATTELAGES,
AUTOMOBILES, BRIS DE GLACES.

BUREAU CHEF: 160 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
Tél. Main 1626.

LEB. LEBLANC,
Assistant-Gérant.

J.-C. GAGNE,
Directeur-Gérant.

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand, ST-HYACINTE.

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 160 forces, pour moulins à scie, Boutiques à bois, Fabriques à beurre et installations diverses Gréments de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs. Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines. Bornes-fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenages, Pompes. Ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et engins à gasoline. DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Tuxedo
Virginia
Cigarettes

Cigarettes
Tuxedo

Empaquetées en feuille
d'étain-toujours fraîches.

TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu. Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhagen étant granulé, produit son effet immédiatement par le fait même. Par conséquent, une pincée vous suffit pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

prit une et lut: "Vanité des vanités! Tout n'est que vanité."

C'était le texte d'Anne de Bourbon.

—Prenez le temps de vous recueillir, dit la marquise à l'écolier de Navarre.

—Inutile Madame.

Et il commença. Dès les premiers mots, l'assemblée frivole fut remuée. Le jeune prédicateur, comme du haut de la chaire de Notre-Dame, flagellait en phrases majestueuses les petites d'nn monde qui se croyait grand.

Les applaudissements saluèrent sa

péroraison. On s'empressa autour de lui, il semblait ne rien voir, ni rien entendre.

—Le voilà, dit la marquise, comme Daniel recevant les compliments de Balthazar.

Le duc d'Enghien, qui s'appellerait bientôt le grand Condé, et inspirerait un jour à l'Aigle de Meaux sa plus belle oraison funèbre, s'approcha de l'écolier.

—Ton nom, mon petit ami? demanda-t-il.

—Bossuet, Monseigneur.

(Semaine Religieuse de Québec)

:0:

AUX ELEVES EN VACANCES.

La situation économique et politique du pays a forcé nos grands établissements d'éducation de fermer leurs portes pour une période de vacances beaucoup plus longue que d'habitude.

Plusieurs élèves sont exposés à être retardés dans leurs études.

Pour leur éviter ce désagrément l'Ecole Commerciale Pratique Lalime Ltée de Saint-Hyacinthe a décidé d'établir des cours spéciaux de vacances.

Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants feront bien de correspondre avec notre principal pour connaître les avantages que ces cours offriront à leurs enfants, et leur coût peu dispendieux.

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTEE,
Saint-Hyacinthe. B. LALIME, Principal.

NOTES LOCALES

En ville

—M. L.-E. Charron, de Saint-Denis-sur-Richelieu était en ville pour affaires, lundi.

—M. D. Baril, avocat, de Montréal, était en ville, ces jours derniers, pour affaires professionnelles.

—M. Toussaint Martin, de Saint-Bernard, était en ville jeudi, où il est venu voir son fils ecclésiastique, au séminaire.

—Le Rév. Frère Jude, des Frères de la Charité, directeur de la maison de l'Ange-Gardien, de Boston, et son frère, le Rév. Frère Hyacinthe, de la même communauté, à Montréal, accompagnés de leur Provincial étaient en ville mardi, en route pour Sorel où ils allaient assister à la célébration des Noces d'Or d'un de leurs frères en religion du collège de Sorel. Cette fête a eu lieu mercredi.

Les RR. FF. Jude et Hyacinthe ont eu la permission de leur Provincial d'aller faire une visite à leurs sœurs, religieuses au Convent du Précieux-Sang, de cette ville, les Révérendes Srs Saint-Dominique et de l'Enfant-Jésus et aussi au retour, de visiter une autre de leur sœur, Mme Michel Lorange, qui demeure au village de Saint-Jude.

—Étaient en ville, samedi dernier MM. Zacharie Provost, d'Acton-Valle, D. Beaudry, de Saint-Damase, Joseph Ethier, de Saint-Nazaire, J.-A. Beaudry, de Saint-Valérien, Michel Archambeault, de Saint-Dominique et H. Girard, de Sainte-Rosalie.

Suggestion

Aux parents qui sont toujours embarrassés, quand il s'agit de baptiser leurs enfants, nous suggérons les noms suivants, extraits de quelque uns des derniers registres.

Pour garçons: Exilias, Jérôme, Valentino, Crosote, Démétrius, Héctance, Pétrin, Ramodor.

Pour filles: Fleureuma, Bethsée, Delcina, Dorese, Exavérise, Mélorée, Phébe, Graciosa, Préciosa, Caramine, Estudianza, Firimine, Prétencia, Vénise, Prétmarina, Flam-bette.

Société dissoute

La société qui existait depuis longtemps entre Dame Mary Logan, veuve de Claude Orsali et Ths J. Orsali, son fils, sous le nom de "Orsali & Co." a été dissoute, ces jours derniers, de consentement mutuel. Madame Orsali reste seule, pour la liquidation des affaires.

Une commission du combustible pour St-Hyacinthe

Il y a eu assemblée très nombreuse, dimanche après-midi, en la salle du marché, où Son Honneur le maire Bouchard a expliqué en détail la loi fédérale de combustible. Il a parlé de la culture des lots vacants, promettant que la ville se chargerait de préparer le terrain si les gens veulent faire le reste. Séance tenante nombre de personnes ont donné leurs noms. Il a aussi parlé du commerce du poisson, promettant également que la ville aiderait celui ou ceux qui voudraient le faire sur une échelle assez considérable. La commission du combustible pour notre cité sera composée du maire et des échevins J.-A. Godard et Nap. Gobeil, avec le notaire J.-S. Beaudet, comme secrétaire. Ce sont eux qui verront à ce que la loi fédérale soit respectée par tous.

Notre brigade

On parlait dernièrement de construire une station de pompes, dans le Quartier No 5; ce qui entraînerait une dépense de 50 et peut-être de \$100,000.00.

S'il y a du vrai là dedans, nous nous y opposerons dans la mesure de nos forces.

Notre brigade fait son devoir on ne peut mieux. En moins de trois minutes, elle atteint les endroits les plus éloignés de la cité. La diviser serait sûrement l'affaiblir, comme plusieurs villes en ont fait l'expérience.

Nouveau studio de musique

J'ai le plaisir d'informer le public de Saint-Hyacinthe, qu'à partir du 1er mai, j'ouvrirai un studio de musique, au numéro 191, rue Girouard. Je donnerai une attention toute spéciale aux élèves qui désirent se préparer à recevoir leurs diplômes. Cours complets de solfège.

L.-H. TANGUAY, Professeur. Gradué au collège de musique de Fargo, Dakota Nord.

Sévère

Il est réellement sévère, le propriétaire de Bourg-Joli, qui y a planté l'affiche suivante: "Défendu de dépasser sur ce lot."

Obsèques imposantes

D'imposantes funérailles ont été faites lundi matin à M. Conrad Godin, du village de La Providence, fils de feu M. Alfred Godin et Dame Délia Morin, sœur de M. Joseph Morin, auditeur provincial; de M. Horace Morin, président de la société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe et de M. J.-H. Morin, comptable au bureau de la corporation de cette ville. La fanfare du patronage Saint-Vincent de Paul dont le défunt faisait partie, précédait le cortège et le deuil était conduit par M. J.-L. Godin, avocat de Montréal, frère du défunt; René Morin, ex-maire de la ville, son cousin, et nombre de citoyens de la paroisse et de la cité.

ON DEMANDE

Un embouteilleur d'expérience est demandé. S'adresser à La Cie d'Embouteillage "Idéal", 3 rue Saint-Germain, Saint-Hyacinthe, P. Q.

Succès en musique

Nous sommes des plus heureux de pouvoir féliciter Mlle Majella Robert, fille adoptive de notre bon ami M. Arthur Robert, de Saint-Hyacinthe.

Mlle Robert, vient de recevoir du Dominion College of Music, son diplôme de piano, cours supérieur, (senior).

Mlle Robert est élève de Mme Clapin, autrefois de cette ville.

Nous sommes fiers de ce succès qui honore l'un de nos citoyens les mieux connus de Saint-Hyacinthe, et nous espérons que ces succès continueront.

En société

Une nouvelle société vient de se former, entre MM. Jos. Ledue, ferblantier-plombier et Nap. Gobeille, boulanger, pour la fabrication et la vente d'appareils de chauffage au pétrole ou à la gazoline.

Avis

Toute personne qui entrera, à pied ou en voiture sur le terrain du Rond Laframboise, sans en avoir la permission écrite du propriétaire, M. Victor Morin, de Montréal, ou de son représentant, sera poursuivie sans remise. La police, de son côté, est bien décidée de faire respecter la propriété des gens.

Consentir sourd

Q.—Quel âge a votre femme?
R.—Elle?
Q.—Quel âge a votre femme?
R.—Deux arpents sur trente, à part de ma terre à bois.

CONSEIL DE VILLE

SEANCE DU 24 AVRIL 1918

Sont présents: Son Hon. le maire Bouchard et les échevins Bélanger, Gobeille, Gosselin, Benoit, Godbout et Guillet formant quorum.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Gosselin que le règlement No 240, concernant le tarif des charretiers, amendant le règlement No 36 soit adopté. Adopté.

Lue la lettre de la Cie F.-X. Bertrand au sujet du prix des compteurs Hersey.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Godbout, que le surintendant de l'aqueduc soit autorisé à acheter les compteurs d'eau dont il a besoin pour se rendre compte de la quantité d'eau prise par les bouilloires à vapeur. Adopté.

Lue la lettre de M. G.-René Richer, architecte, offrant ses services pour préparer les croquis, etc., de l'école technique.

L'échevin Bélanger donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que la somme de \$500 soit mise à la disposition du comité des finances pour faire préparer les croquis, faire les estimations et tout le travail préliminaire des plans de l'école technique.

L'échevin Godbout donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement No 241, imposant une taxe sur les services d'électricité, de gaz ou de téléphone.

Lu le rapport sur les interruptions du courant électrique les 21 et 23 avril courant; déposé au dossier de l'affaire.

Il est proposé par l'échevin Go-

beille secondé par l'échevin Gosselin que le constable Elie Sénécal soit nommé inspecteur des cheminées et reçoive ordre de faire faire le ramassage des cheminées aussitôt que faire se pourra. Adopté.

Il est proposé par l'échevin Bélanger secondé par l'échevin Benoit que des licences de restaurant soient accordées à MM. Ilheo, Fourioz, Nap. Prohalès, Mme veuve Cusson, Art. Desgranges, Horace Robinson, Loro Wong, La Cie de Théâtre et Emile Bouchard. — Adopté.

Lu l'état des recettes et dépenses de la compagnie du gaz pour le mois de mars dernier; déposé au dossier de l'affaire.

Lue la requête des pompiers volontaires demandant augmentation de salaire.

Il est proposé par l'échevin Godbout, secondé par l'échevin Bélanger, que la requête des pompiers volontaires demandant une augmentation de salaire soit refusée vu les conditions financières de la ville. Adopté.

Lue la lettre de M. Valmore Dussault, demandant à louer la parcelle de terrain que la cité possède sur la rue Sainte-Anne, et contigue à son immeuble.

Il est proposé par l'échevin Bélanger, secondé par l'échevin Gobeille que la ville loue la parcelle de terrain mentionnée dans la lettre de M. Valmore Dussault, au prix d'une piastre par année, la ville se réservant le droit de mettre fin à ce bail quand elle le voudra; et que Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à signer tout bail à cette fin. Adopté.

Lue la lettre du constable Elie Sénécal demandant de fixer le prix de chaque repas fourni aux prisonniers à vingt-cinq centimes.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Gosselin, que les repas fournis aux prisonniers par le constable Elie Sénécal lui soient payés à l'avenir à raison de vingt-cinq centimes chacun.—Adopté.

L'échevin Benoit donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement No 242 amendement le règlement No 189.

Lecture et approbation des divers comptes et ajournement à mercredi prochain le 1er mai prochain.

ETAT CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Du 18 au 25 avril 1918

Baptêmes

Du 18, Joseph-Amédée-Paul-Emile, fils de Donat Guilbault et de Amanda Laporte.

Du 22, Emile-Nicolas, fils de Elie Souaïd et de Marie Bacarat.

Du 22, Marie-Annette-Emilienne-Cécile, fille de feu Emile Desrosiers et de Eva Sincennes.

Du 23, Marie-Florida-Suzanne, fille de Couillard Saint-Germain et de Eva L'Heureux.

Du 24, Marie-Solange-Madeleine, fille de Jos. Bertrand et de Emilia Côté.

Mariages

Du 22, Napoléon Pelletier à Rose-Hilda Lassier.

Du 22, Aristide Richer à Marie-Anne Lassier.

Du 23, Cléophas Claing à Rose-Alba Loisel.

Du 22, David Petit à Léa Michaud.

Sépultures

Du 18, Paul-Maurice, fils de Oscar Lagaë et de Clara Douais, à l'âge d'un mois.

Du 22, Joseph Lavigne époux de Rosilda Moquin, à l'âge de 54 ans.

Du 22, Hélène Crépeau dite Sr Marie Thérèse des Srs de la Présentation de Marie, fille de Jacques Crépeau et de Geneviève Letendre, à l'âge de 66 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Du 18 au 25 avril 1918

Baptêmes

Du 19, Joseph-Roland-Frédéric, fils de Guillaume Choquette et de Victorine Boissy.

Du 20, Marie-Blanche-Henriette-Vitaline, fille de A. Macrouss et de Sélonie Wigen.

Du 20, Zéphirin-George-Etienne-Roger, fils de Lévis Allard et de Robéa Bernard.

Du 24, Marie-Rochelle-Rose-Abelle, fille de Adrien Lemieux et de Angéline Racine.

Sépultures

Du 22, Joseph-Léonard-Conrad Godin, fils de feu Alfred Godin, à l'âge de 20 ans.

GRAINS DE SEL

Ces soirs derniers, dans un théâtre de cette ville, une chanteuse en quimono, diplômée du Théâtre Lyrique, nous a chanté une romance très vraie, quand elle disait, dans un admirable trémolo, que les maaatolots voyagent, sur les phelots.

Une récompense de quatorze mille piastres est offerte à l'être humain qui nous prouvera avoir compris un mot, à la lecture des minutes du conseil.

Le sous-chef, qui a été retenu à sa chambre une partie de la nuit dernière, nous paraît en excellente santé, ce matin.

PATRIOTE

Un de nos conscrits se trouvait, l'autre jour dans le bureau d'un spécialiste qui lui examina les yeux, au moyen d'une grande roue qu'il tournait et retournait en tous sens, au grand abaissement du futur guerrier. "Ecoutez-donc, l'ami, lui dit l'Esculape: vous êtes myope? Non, non M., je suis canadien-français, s'il vous plaît.

IL Y A 20 ANS

Nous lisons dans le *Courrier* il y a 20 ans, les notes suivantes:

PERSONNEL

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, était de passage en cette ville, jeudi.

Il a été l'hôte de S. G. Mgr Moreau, à l'évêché.

M. Fournier, l'inspecteur des poids et mesures de St-Simon, était à Saint-Hyacinthe, samedi. En faisant une tournée au marché il a confisqué quatre balances surannées non susceptibles d'usage et de vérification.

DEMANDE ACCORDEE

La demande de l'Union Saint-Joseph de se servir des salles publiques du conseil pour la célébration de sa fête annuelle le 1er mai prochain, a été accordée.

ENQUETE

M. Adelman de Martigny, inspecteur des prisons, était à Saint-Hyacinthe, hier.

Il a fait une enquête sur l'évasion de Guillemain et de Bernard. Nous ne connaissons pas encore à quelle conclusion en est arrivée M. l'inspecteur sur la tenue de la prison et la prudence du géolier lors de l'évasion.

ORIGINALITE DE LA MODE

Une originalité de la mode veut que cette année la chaussure d'hommes se porte avec lacets de couleur voyante, ce qui égiera la monotonie de la chaussure d'une seule couleur. Les lacets devront être blancs, bleus, rouges, jaunes et pourpres sur chaussures de la couleur diamétralement opposée. La loi des contrastes, quoi!

ASSOCIATION ATHLETIQUE

L'assemblée générale des actionnaires de l'Association athlétique des amateurs de Saint-Hyacinthe aura lieu lundi soir prochain le 2 mai, à 8 heures au bureau d'affaires de F. Bartels, agent d'assurances, rue Cascades.

Les actionnaires sont priés de ne pas manquer à cette assemblée ou des questions très importantes seront discutées et décidées.

LE CHALET SUISSE

Ce charmant opéra si admirablement rendu par la société Philharmonique jeudi dernier, sera répété mardi prochain, le 3 mai.

La Philharmonique après avoir été sollicitée par un grand nombre de citoyens, ne pouvait faire autre chose que de se rendre à ce désir du public.

Le Chalet Suisse, nous n'en doutons pas, aura un succès aussi complet que la première fois.

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
Comté de Rouville
No 5948

COUR DE CIRCUIT

FERDINAND GAUTHIER, cultivateur, de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir, dits comté et district.

vs.

RICHARD GUERTIN, de la ville de Marieville, dits comté et district.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Marieville, ce 10 avril 1918.

H. SAINTE-MARIE, G. C. C.
J.-EMILE OSTIGUY, Avocat du Demandeur.

Province of Quebec
District of St-Hyacinthe
County of Rouville
No 5948

CIRCUIT COURT

FERDINAND GAUTHIER, farmer, of the parish of Sainte-Marie-de-Monnoir, said county and district.

Plaintiff,

vs.

RICHARD GUERTIN, of the town of Marieville, said county and district.

Defendant.

Defendant is ordered to appear within one month.

Marieville, April 19th, 1918.

H. SAINTE-MARIE, G. C. C.

J.-EMILE OSTIGUY, Attorney for Plaintiff.

L'ORDRE DES DOMINICAINS OU FRERES PRECHEURS AU CANADA.

AVIS est par les présentes donné que le Révérend Père Emile Alphonse Langlais, de Saint-Hyacinthe, provincial, et autres membres de l'Ordre des Dominicains au Canada, s'adresseront au Parlement du Dominion du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir qu'une loi soit adoptée les incorporant eux-mêmes et ceux qui font partie de l'Ordre des Dominicains ou qui en deviendront membres, en corporation sous le nom de "L'Ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs au Canada," autorisant la dite corporation à contracter, s'obliger, acquiescer, posséder et aliéner des biens meubles et immeubles, à ouvrir des maisons ou couvents de l'Ordre en tout endroit au Canada et à faire des règlements concernant l'administration, la direction et le contrôle de la corporation.

J. A. RITCHIE, Procureur des requérants.

Ottawa, 27 février 1918.

CANADA, Province of Québec, District de St-Hyacinthe, No 65

COUR SUPERIEURE

DAME HEMMA ROCHER, du village de Saint-Pie, comté de Bagot, district de Saint-Hyacinthe, veuve de feu Amédée Roy, en son vivant marchand, du même lieu

Demanderesse

vs.

JOSEPH ELIE PIERRE RACICOT, de Burwash, Parry Sound, dans la province d'Ontario, Pierre Elle Alphonse Racicot, actuellement en Angleterre, MARIE MARGUERITE RITA RACICOT, épouse séparée de biens, d'après la loi d'Ontario, de Eugène Guilmond, de Coniston, comté de Nipissing, dans la province d'Ontario, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, CORINNE RACICOT, épouse séparée de biens, d'après la loi d'Ontario, de Gilbert Saint-Louis, de Sturgeon Falls, dans la province d'Ontario; et ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes

Défendeurs.

Il est ordonné aux Défendeurs de comparaître dans le mois.
Saint-Hyacinthe, 16 avril 1918.

H. A. BEAUREGARD,

CANADA, Province of Québec, District de St-Hyacinthe, No 65

SUPERIOR COURT

MRS HEMMA ROCHER, of the village of Saint-Pie, county of Bagot, district of Saint-Hyacinthe, widow of the late Amédée Roy, in his lifetime merchant of the same place

Plaintiff

vs.

JOSEPH ELIE PIERRE RACICOT, of Burwash, Parry Sound, in the province of Ontario; Pierre Elle Alphonse Racicot, actually in England; MARIE MARGUERITE RITA RACICOT, wife separated as to property, according to the laws of the province of Ontario, of Eugène Guilmond, of Coniston, county of Nipissing, in the Province of Ontario, and the latter to authorize his said wife to these presents; CORINNE RACICOT, wife separated as to property, according to the laws of Ontario, of Gilbert Saint-Louis, of Sturgeon Falls, in the province of Ontario, and the latter to authorize his said wife

Defendants.

The Defendants are ordered to appear within one month.
Saint-Hyacinthe, 16th April 1918.

H. A. BEAUREGARD, P. S. C.

AVIS DE FAILLITE

IN RE: C. PAGUELO & CIE, St-Hyacinthe, Qué., Insolvable.

Des soumissions seront reçues par les soumissionnaires jusqu'à 10 heures, vendredi 3 mai 1918, pour l'achat de l'actif suivant:

1o. Stock d'épicerie et provisions . . . \$2,081.33
Mobiliers du magasin . . . 1,411.55

2o. Créances suivant liste. . . \$3,523.18
Le magasin sera ouvert le 2 mai.

Si aucune soumission n'est acceptée la vente du dit actif se fera à l'encaissement le même jour à midi aux salles Marcotte, 69 rue Saint-Jacques, Montréal.

VINET & DUFRESNE, Cessionnaires, 99 rue Saint-Jacques.

PETITES ANNONCES

Ferme à vendre

350 acres dont 200 en culture. Erables, vergers y compris ainsi que le roulant. Cette magnifique propriété est située à 2 milles de la ville de Coaticook. Partie comptant, le reste par paiements faciles. Plusieurs autres propriétés avantageuses à vendre dans le district de Coaticook, à partir de 50 à 400 acres. S'adresser à

FAVREAU & CIE,

Coaticook, comté de Stanstead.

Fabricants de Bouilloires et Aides au Garage des Locomotives

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT—Six aides au garage des locomotives et deux fabricants de bouilloires de seconde classe. S'adresser à J. D. McCAIG, contremaître de locomotives, Turcot, Montréal.

A VENDRE

La propriété occupée actuellement par le docteur Eugène Turcot, No 5, rue du Palais. Conditions faciles

A VENDRE

Automobile Overland à cinq places, gros quatre, avec tous les accessoires y compris pompe à moteur pour les pneus. Conditions faciles. S'adresser à René Ducharme, 175, rue Girouard.

A VENDRE

Poêle à gaz à vendre. Conditions faciles. S'adresser à 64, rue Bourdages.

ON DEMANDE

COUTURIERES demandées pour confection. Chemises, overalls, pantalons, etc. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., au-dessus de Gamache & Langelier, rue Mondor. j.n.o.

LOGEMENT A LOUER

Huit appartements, salle de bain, évier trié, système de chauffage à eau chaude, bonne cave en ciment et garage à automobile. S'ad. à Lussier et Frères, 30, rue Saint-Simon.

OPERATRICES DEMANDEES

ON demande immédiatement des opératrices sur machines à boutons, boutonnières et moulins à double aiguilles. Bons salaires pour personnes compétentes. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., au-dessus de Gamache & Langelier, rue Mondor. j.n.o.

Le Courrier de St-Hyacinthe

est imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'imprimerie et comptabilité (Limit